
TROISIÈME TRIMESTRE 2012

Pour la période close le 31 juillet 2012

La Banque Laurentienne déclare une hausse de 21 % de son résultat net d'exploitation pour le troisième trimestre 2012

Faits saillants du troisième trimestre 2012

- Résultat net de 30,0 millions \$, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 10,2 % et résultat dilué par action de 1,06 \$
- Bonne croissance des prêts, en hausse de 8 % d'un exercice à l'autre
- Qualité du crédit excellente, comme en témoignent les pertes sur prêts de 7,5 millions \$
- Annonce de l'acquisition de la Fiducie AGF, qui a été conclue le 1^{er} août
- B2B Trust devient B2B Banque
- Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration relatifs à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF :
 - Résultat net de 35,3 millions \$, une amélioration de 21 % d'un exercice à l'autre
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 12,2 %
 - Résultat dilué par action de 1,27 \$, une augmentation de 0,19 \$ par rapport à 1,08 \$ il y a un an

La Banque Laurentienne du Canada a présenté un résultat net de 30,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,06 \$, pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2012, comparativement à un résultat net de 29,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,08 \$, pour le troisième trimestre 2011. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 10,2 %, par rapport à 11,2 % pour le troisième trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration¹, le résultat net a augmenté de 21 % pour s'établir à 35,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,27 \$ pour le troisième trimestre 2012, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 12,2 %.

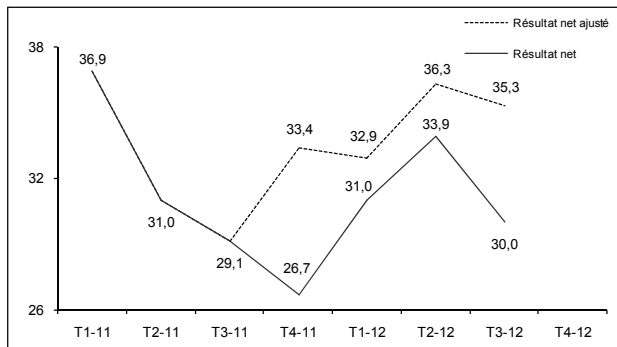
Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, le résultat net s'est établi à 94,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,44 \$, par rapport à un résultat net de 97,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,66 \$, en 2011. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,3 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, en comparaison de 13,0 % pour la période correspondante de 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le résultat net a augmenté de 8 % et s'est élevé à 104,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,83 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a atteint 12,5 %.

suite à la page 4

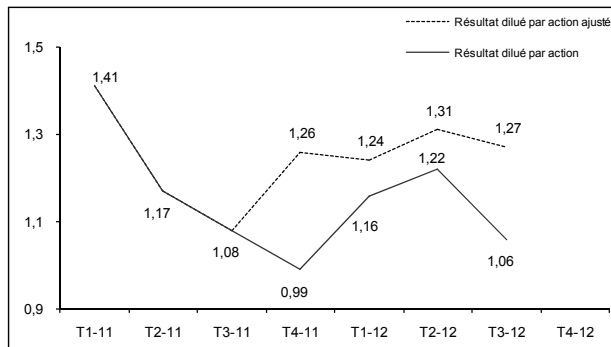
¹ Les frais liés aux transactions et d'intégration désignent les frais engagés par la Banque pour finaliser l'acquisition des sociétés MRS (qui incluaient : M.R.S. inc., Compagnie de Fiducie M.R.S., Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc. et Corporation de Correspondants M.R.S.) et intégrer leurs activités au secteur d'activité B2B Banque, ainsi que les frais liés à l'acquisition récente de la Fiducie AGF. Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Faits saillants

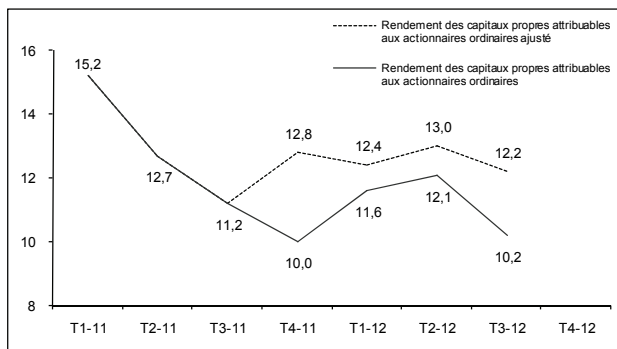
Résultat net ^[1] (en millions de dollars)



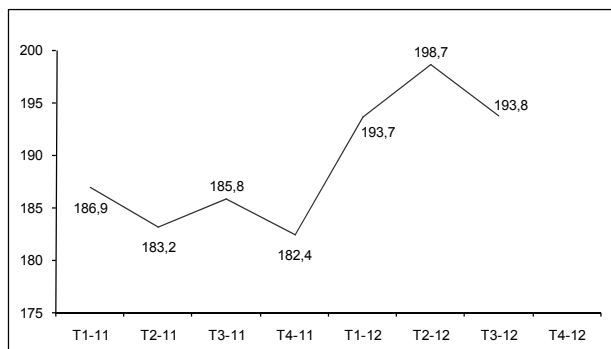
Résultat dilué par action ^[1] (en dollars)



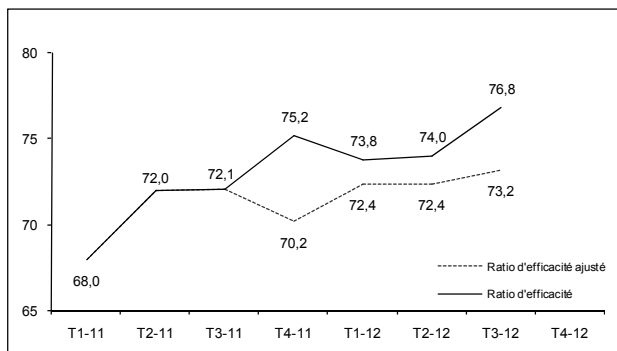
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1] (en pourcentage)



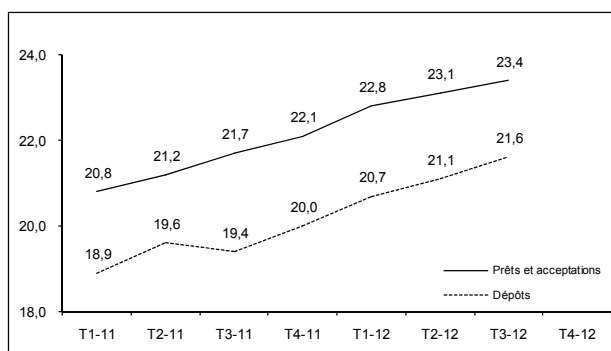
Revenu total (en millions de dollars)



Ratio d'efficacité ^[1] (en pourcentage)



Prêts et dépôts (en milliards de dollars)



[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011	VARIATION	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011	VARIATION
Rentabilité						
Revenu total	193 833 \$	185 833 \$	4 %	586 247 \$	555 925 \$	5 %
Résultat net	29 998 \$	29 072 \$	3 %	94 823 \$	97 008 \$	(2) %
Résultat dilué par action	1,06 \$	1,08 \$	(2) %	3,44 \$	3,66 \$	(6) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	10,2 %	11,2 %		11,3 %	13,0 %	
Marge nette d'intérêt ^[1]	1,66 %	1,83 %		1,71 %	1,84 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	76,8 %	72,1 %		74,9 %	70,7 %	
Rentabilité - Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration ^[2]						
Frais liés aux transactions et d'intégration	7 157 \$	- \$		13 167 \$	- \$	
Résultat net ajusté ^[1]	35 253 \$	29 072 \$	21 %	104 474 \$	97 008 \$	8 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,27 \$	1,08 \$	18 %	3,83 \$	3,66 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,2 %	11,2 %		12,5 %	13,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	73,2 %	72,1 %		72,7 %	70,7 %	
Par action ordinaire						
Cours de l'action						
Haut	47,64 \$	52,49 \$		48,68 \$	55,87 \$	
Bas	40,66 \$	42,44 \$		40,66 \$	42,44 \$	
Clôture	47,55 \$	42,86 \$	11 %	47,55 \$	42,86 \$	11 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)				10,7 x	s. o.	
Valeur comptable ^[1]				41,78 \$	38,84 \$	8 %
Ratio cours / valeur comptable				114 %	110 %	
Dividendes déclarés	0,47 \$	0,42 \$	12 %	1,37 \$	1,20 \$	14 %
Rendement de l'action ^[1]	3,95 %	3,92 %		3,84 %	3,73 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	44,2 %	38,7 %		39,8 %	32,7 %	
Situation financière						
Actif au bilan				31 415 512 \$	28 238 630 \$	11 %
Prêts et acceptations				23 435 667 \$	21 676 239 \$	8 %
Dépôts				21 622 059 \$	19 425 862 \$	11 %
Ratio de fonds propres selon Bâle II ^[3]						
de catégorie 1				10,1 %	11,0 %	
Autres renseignements						
Nombre d'employés en équivalent temps plein				4 044	3 807	
Nombre de succursales				158	157	
Nombre de guichets automatiques				426	424	

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[3] Le ratio pour 2011 est présenté selon les anciens PCGR du Canada comme déposé auprès du BSIF.

Table des matières

Revue des faits saillants	5
Rapport de gestion	6
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	25
Renseignements aux actionnaires	76

Dans ses commentaires sur les résultats de la Banque pour le troisième trimestre 2012, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons une fois de plus continué d'accroître la rentabilité de base de la Banque dans un contexte difficile. Nous avons enregistré une bonne croissance interne des prêts et des dépôts dans tous nos secteurs d'activité, tout en continuant de tirer parti de l'excellente qualité du crédit. De plus, le processus de conversion et d'intégration des sociétés MRS progresse comme prévu, alors que certaines synergies sont déjà réalisées. Dans un contexte d'incertitude économique persistante et de faiblesse sans précédent des taux d'intérêt, nous tirons parti des possibilités stratégiques, comme l'acquisition des sociétés MRS, pour favoriser la croissance soutenue des revenus et continuons de nous concentrer sur la gestion rigoureuse des dépenses. »

En ce qui a trait à l'acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF ») et à la récente émission d'actions, M. Robitaille a ajouté : « Je suis ravi de la conclusion, il y a quelques semaines, de ces transactions. L'acquisition de la Fiducie AGF renforce la position de chef de file du secteur d'activité B2B Banque à titre de fournisseur de produits et services bancaires destinés à la communauté des conseillers financiers canadiens et contribuera à sa croissance future. En outre, l'émission d'actions ordinaires d'un montant de 120 millions \$ maintient notre solidité financière et notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies et de soutenir notre croissance future. »

Conversion aux IFRS

La Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») comme référentiel d'information financière le 1^{er} novembre 2011. La transition aux IFRS a eu lieu le 1^{er} novembre 2010 et a nécessité le retraitement des informations comparatives de 2011 de la Banque en PCGR du Canada pour les présenter conformément aux IFRS. D'autres renseignements sur l'incidence de la transition se trouvent aussi dans le rapport annuel 2011 de la Banque, dans les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans les informations supplémentaires présentées pour le troisième trimestre 2012.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

Les objectifs financiers 2012 reposent sur les résultats prévus présentés selon les IFRS. La conversion aux IFRS devrait être achevée en octobre 2012.

L'incidence *pro forma* de Bâle III sur les ratios de fonds propres réglementaires est fonction de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les règles de Bâle et l'incidence de la conversion aux IFRS pourraient faire l'objet de nouvelles modifications, ce qui pourrait se répercuter sur les résultats de l'analyse réalisée par la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Cadre de gestion intégrée des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait à l'acquisition des sociétés MRS et à celle de la Fiducie AGF, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les avantages attendus de la transaction, notamment l'augmentation du résultat et les synergies prévues, ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque, des sociétés MRS ou de la Fiducie AGF à l'égard de la transaction; et le fait que la direction doit consacrer beaucoup de temps aux questions relatives à l'acquisition. De plus, l'incidence *pro forma* de l'acquisition de la Fiducie AGF sur les ratios de fonds propres réglementaires comprend les évaluations préliminaires de l'incidence de l'acquisition.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Revue des faits saillants

Au cours du troisième trimestre, B2B Trust s'est convertie en une banque à charte fédérale de l'Annexe I sous la bannière B2B Banque. Ce repositionnement de la marque reflète l'évolution de ce secteur d'activité dans la distribution des produits et services bancaires par l'entremise des conseillers financiers à leurs clients partout au Canada. Cette structure facilite également la prestation de services aux clients, aux conseillers et aux sociétés de courtage et s'appuie sur la réputation de B2B Banque à titre de prestataire de services sans pareil à cette communauté.

Le 1^{er} août, la Banque Laurentienne, par l'intermédiaire de sa filiale B2B Banque, a conclu l'acquisition de la Fiducie AGF. L'acquisition récente des sociétés MRS, combinée à l'acquisition de la Fiducie AGF, a renforcé la position de B2B Banque comme chef de file de son marché. Par rapport à l'exercice précédent, les prêts et les dépôts de B2B Banque ont augmenté respectivement de 63 % et 42 %, de sorte que, par suite de l'augmentation de plus de 20 milliards \$ des biens administrés, B2B Banque est devenue un joueur important au sein du marché des régimes enregistrés autogérés. B2B Banque a vu le nombre de conseillers financiers qui distribuent ses produits augmenter considérablement, pour passer de 15 000 conseillers il y a un an à 27 000, et celui des clients qu'elle sert, de 320 000 à 750 000. B2B Banque ainsi que ses clients seront avantagés par sa taille, son envergure et sa diversification accrues.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a pris d'autres mesures pour accroître sa présence grâce à l'ouverture d'un bureau à Winnipeg. L'embauche d'une équipe expérimentée en services bancaires d'investissement dans une région aux perspectives de croissance prometteuses devrait procurer d'autres possibilités de croissance future. Valeurs mobilières Banque Laurentienne continue de se concentrer sur la prestation de services financiers au marché des sociétés à petite capitalisation au Canada et à intervenir sur le marché des titres à revenu fixe.

Les secteurs Particuliers et PME-Québec et Immobilier et Commercial ont poursuivi leur expansion. Les prêts hypothécaires résidentiels ont crû de 9 % au cours de l'exercice, signe que nos canaux de distribution ainsi que nos partenariats génèrent un volume considérable de prêts hypothécaires. Les prêts dans le secteur PME-Québec ont augmenté de 8 % au cours des 12 derniers mois, reflétant l'efficacité de notre approche ciblée et de la proposition de valeur de la Banque. Parallèlement, les prêts et les acceptations bancaires du secteur Immobilier et Commercial ont augmenté de 8 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, ou de 10 % si l'on exclut la vente de prêts hypothécaires commerciaux du deuxième trimestre. Ce secteur continuera de répondre aux attentes et de croître à mesure qu'il étendra ses partenariats, augmentera sa participation dans la syndication et améliorera davantage la productivité de ses directeurs de comptes.

Les actifs de la Banque Laurentienne, y compris ceux de la Fiducie AGF sur une base *pro forma*, dépassent maintenant 35 milliards \$, une hausse de 22 % par rapport à la fin de l'exercice 2011 et presque le double du niveau enregistré il y a cinq ans. Parallèlement, les prêts et les acceptations bancaires ont augmenté de 20 % en comparaison de la fin de l'exercice 2011 et ont presque doublé sur les cinq dernières années, et les dépôts se sont améliorés respectivement de 22 % et 76 %. Qui plus est, la Banque Laurentienne est la seule banque canadienne à avoir amélioré son résultat par action au cours des sept dernières années consécutives, signe de l'efficacité du modèle d'affaires de la Banque Laurentienne qui soutient la croissance et le développement et génère une rentabilité durable.

Rapport de gestion

Le présent Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2012, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos à cette date. Le présent Rapport de gestion, daté du 31 août 2012, doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre 2012, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à l'IFRS 1, *Première application des IFRS*, publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les chiffres comparatifs au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011 ainsi que pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2011 ont été retraités pour qu'ils soient conformes aux IFRS. Pour des informations sur les ajustements importants apportés aux états financiers intermédiaires, se reporter à la note 5, « Adoption des IFRS », des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Le rapport annuel 2011 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les conventions comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

À l'approche du quatrième anniversaire de la faillite spectaculaire de Lehman Brothers ainsi que de la grave crise financière et de la récession qui ont suivi, bon nombre de questions demeurent sans réponse. Néanmoins, une constante demeure : le contexte de grande faiblesse des taux d'intérêt. Bien que ce contexte ait été prévisible et compréhensible entre 2008 et la moitié de 2010, il l'est moins depuis 2011, en particulier au Canada où l'économie n'a cessé de croître et continue de le faire. De fait, le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a reculé régulièrement depuis février 2011, passant de 3,42 % à un taux étonnant de 1,66 % en juillet, en deçà du taux d'inflation de base. Cette tendance a été particulièrement intense en juin et en juillet. Pendant ce temps, la Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour inchangé, à 1,00 %.

En général, les taux d'intérêt à long terme sont tributaires de la politique de la banque centrale et de la conjoncture économique, notamment la croissance et l'inflation. Cependant, un autre facteur clé doit également être pris en compte aujourd'hui : l'importante circulation à l'échelle internationale des capitaux des investisseurs à la recherche d'un refuge sûr. Pour diverses raisons, le Canada a le statut de « refuge sûr ». Nous en retirons une devise plus forte et des rendements obligataires plus bas qu'ils ne le seraient autrement, parce que les investisseurs étrangers achètent des obligations canadiennes. Le caractère durable de cette situation dépend surtout des événements à l'échelle internationale, en particulier la situation financière dans la zone euro.

Ce contexte de grande faiblesse des taux d'intérêt, bien qu'il ait assoupli les conditions de crédit et favorisé le développement économique et la croissance des prêts, pose des défis opérationnels au secteur bancaire. La direction surveille de près l'incidence de la situation sur la concurrence en matière de tarification et la diminution des marges, mais est toutefois persuadée que la Banque est en bonne position pour manœuvrer dans cet environnement.

Acquisition de la Fiducie AGF

Le 1^{er} août 2012, la Banque et la Société de Gestion AGF Limitée ont conclu une entente selon laquelle B2B Banque, filiale de la Banque, a fait l'acquisition de la totalité de la Fiducie AGF dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions. À la date de clôture, les actifs de la Fiducie AGF s'élevaient à environ 4,0 milliards \$ et comprenaient essentiellement l'encaisse et des valeurs mobilières négociables d'environ 0,8 milliard \$, et des prêts de détail d'environ 3,1 milliards \$. Le prix d'acquisition final sera fondé sur la valeur comptable nette de la Fiducie AGF à la date de clôture, qui est estimée à environ 247,1 millions \$. L'entente prévoit également le versement d'une contrepartie conditionnelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit atteint certains seuils.

Compte tenu de la transaction et pour soutenir son bilan, la Banque a conclu des ententes de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ relatives à un placement privé de 2 867 383 reçus de souscription, qui ont été émis le 12 juin 2012 au prix de 41,85 \$ par reçu et étaient échangeables, sur la base de un pour un, contre des actions ordinaires de la Banque. Le 1^{er} août 2012, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés contre 2 867 383 actions ordinaires de la Banque pour un produit net total de 115,0 millions \$.

Objectifs financiers 2012

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2012, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. La croissance des revenus a été déterminée d'après les chiffres comparatifs retraités de 2011 selon les IFRS. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses déjà présentées à la page 29 du rapport annuel 2011 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des frais liés aux transactions et d'intégration.

OBJECTIFS FINANCIERS 2012 ^[1]

(Excluant les frais liés aux transactions et d'intégration)

	OBJECTIFS 2012	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2012
Croissance des revenus	> 5 %	5 %
Ratio d'efficacité ajusté	73 % à 70 %	72,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,0 % à 13,5 %	12,5 %
Résultat dilué par action ajusté	4,80 \$ à 5,40 \$	3,83 \$

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

D'après les résultats pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012 et les prévisions actuelles, qui tiennent compte de l'incidence de la récente émission d'actions et des contributions prévues de la Fiducie AGF pour le quatrième trimestre, la direction croit que la Banque devrait atteindre les objectifs qu'elle a établis au début de l'exercice. La forte croissance des prêts, l'acquisition des sociétés MRS, l'amélioration soutenue de la qualité du crédit et un contrôle efficace des coûts ont contribué à la performance satisfaisante, dans l'ensemble.

Analyse des résultats consolidés

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Revenu net d'intérêt	129 664 \$	128 324 \$	129 426 \$	388 617 \$	378 094 \$
Autres revenus	64 169	70 346	56 407	197 630	177 831
Revenu total	193 833	198 670	185 833	586 247	555 925
Provisions pour pertes sur prêts	7 500	7 500	14 640	25 000	38 081
Frais autres que d'intérêt	148 955	147 111	133 896	439 086	392 959
Résultat avant impôts sur le résultat	37 378	44 059	37 297	122 161	124 885
Impôts sur le résultat	7 380	10 196	8 225	27 338	27 877
Résultat net	29 998 \$	33 863 \$	29 072 \$	94 823 \$	97 008 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 164	3 165	3 107	9 495	9 325
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	26 834 \$	30 698 \$	25 965 \$	85 328 \$	87 683 \$
Résultat par action					
de base	1,06 \$	1,22 \$	1,09 \$	3,44 \$	3,67 \$
dilué	1,06 \$	1,22 \$	1,08 \$	3,44 \$	3,66 \$

Incidence des frais liés aux transactions et d'intégration ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012 ^[2]	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Éléments avant impôts sur le résultat					
Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	37 378 \$	44 059 \$	37 297 \$	122 161 \$	124 885 \$
Frais liés aux transactions et d'intégration :					
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	6 538	3 350	-	12 548	-
Frais liés à la transaction relative à la Fiducie AGF	619	-	-	619	-
	7 157 \$	3 350 \$	- \$	13 167 \$	- \$
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	44 535 \$	47 409 \$	37 297 \$	135 328 \$	124 885 \$
Éléments après impôts sur le résultat					
Résultat net comme présenté	29 998 \$	33 863 \$	29 072 \$	94 823 \$	97 008 \$
Frais liés aux transactions et d'intégration :					
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	4 801	2 439	-	9 197	-
Frais liés à la transaction relative à la Fiducie AGF	454	-	-	454	-
	5 255 \$	2 439 \$	- \$	9 651 \$	- \$
Résultat net ajusté	35 253 \$	36 302 \$	29 072 \$	104 474 \$	97 008 \$
Résultat dilué par action ordinaire					
Résultat dilué par action comme présenté	1,06 \$	1,22 \$	1,08 \$	3,44 \$	3,66 \$
Frais liés aux transactions et d'intégration :					
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	0,19	0,10	-	0,37	-
Frais liés à la transaction relative à la Fiducie AGF	0,02	-	-	0,02	-
	0,21 \$	0,10 \$	- \$	0,39 \$	- \$
Résultat dilué par action ajusté	1,27 \$	1,31 \$	1,08 \$	3,83 \$	3,66 \$

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] L'incidence par action des frais liés aux transactions et d'intégration diffère en raison de l'arrondissement.

Trimestre clos le 31 juillet 2012 comparativement au trimestre clos le 31 juillet 2011

Le résultat net a atteint 30,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,06 \$, pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2012, comparativement à 29,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,08 \$, pour le troisième trimestre 2011. Au troisième trimestre clos le 31 juillet 2012, compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le résultat net a augmenté de 21 % pour s'établir à 35,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,27 \$, comme l'indique le tableau ci-dessus.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 8,0 millions \$, ou 4 %, pour s'élever à 193,8 millions \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 185,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. La contribution des sociétés MRS au revenu total a atteint 10,7 millions \$ au troisième trimestre 2012.

Le revenu net d'intérêt de 129,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2012 a été légèrement supérieur à celui de 129,4 millions \$ au troisième trimestre 2011, la bonne croissance des prêts et des dépôts d'un exercice à l'autre ayant compensé la diminution des marges d'intérêt. Les marges du troisième trimestre 2012 ont reculé de 17 points de base par rapport à celles du troisième trimestre 2011, pour s'établir à 1,66 %, étant donné que la marge nette d'intérêt a continué d'être touchée par le contexte de taux d'intérêt toujours très faibles, l'aplatissement de la courbe de rendement, une hausse des actifs à plus faible rendement liés aux activités de titrisation et le niveau élevé de liquidités.

Les autres revenus ont atteint 64,2 millions \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 56,4 millions \$ au troisième trimestre 2011, soit une augmentation de 7,8 millions \$, ou 14 %, d'un exercice à l'autre. Cette augmentation tient compte d'une contribution de 6,7 millions \$ aux autres revenus attribuable à l'acquisition récente des sociétés MRS, liée en grande partie aux revenus tirés des régimes enregistrés autogérés. La hausse des revenus tirés des activités de courtage, des frais et commissions sur les prêts et les dépôts et des revenus tirés des services de cartes a également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la baisse des revenus tirés des opérations de trésorerie et des marchés financiers.

Provision pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont totalisé 7,5 millions \$ au troisième trimestre 2012, une baisse de 7,1 millions \$, ou 49 %, par rapport à 14,6 millions \$ au troisième trimestre 2011. Ce niveau très bas des pertes reflète les excellentes conditions du crédit au Canada, la qualité des portefeuilles de prêts de la Banque et les améliorations marquées dans les portefeuilles commerciaux d'un exercice à l'autre. Les pertes subies au cours du trimestre ont représenté 0,13 % de la moyenne des prêts et des acceptations, en baisse comparativement à 0,27 % au troisième trimestre 2011.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 149,0 millions \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 133,9 millions \$ au troisième trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 7,2 millions \$ et de l'ajout des dépenses d'exploitation liées aux sociétés MRS de 6,6 millions \$, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de seulement 1 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 135,2 millions \$.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 6,8 millions \$, ou 10 %, comparativement au troisième trimestre 2011, pour atteindre 77,2 millions \$, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition des sociétés MRS, de la hausse régulière des salaires, et de la rémunération liée à la performance ainsi que des coûts des régimes de retraite plus élevés.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 2,4 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2011, pour atteindre 38,6 millions \$. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des dépenses de logiciels et de la charge d'amortissement se rapportant aux projets de développement des technologies de l'information achevés, à celle des coûts de location imputable à l'acquisition des sociétés MRS ainsi qu'à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués.

Les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,3 million \$ pour s'établir à 26,0 millions \$ au troisième trimestre 2012, par rapport à 27,3 millions \$ au troisième trimestre 2011. Cette diminution découle de la baisse des frais de publicité en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent et de la baisse généralisée des autres frais autres que d'intérêt, la Banque ayant continué de contrôler rigoureusement les dépenses en raison du contexte de ralentissement de croissance des revenus.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le troisième trimestre 2012 ont totalisé 7,2 millions \$ et se rapportaient principalement à des frais de technologie de l'information, des frais juridiques et des frais de communication liés à l'intégration des sociétés MRS. De plus, les frais liés aux transactions et d'intégration comprennent dorénavant les frais liés

à l'acquisition de la Fiducie AGF de 0,6 million \$. En ce qui a trait aux sociétés MRS, le processus d'intégration progresse comme prévu.

Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le ratio d'efficacité a été de 73,2 % au troisième trimestre 2012, en comparaison de 72,1 % au troisième trimestre 2011. Comme la pression sur le revenu net d'intérêt devrait se maintenir dans un avenir rapproché, étant donné les creux records atteints par les taux d'intérêt, la Banque continue de s'engager à contrôler les coûts et à tirer parti des deux acquisitions récentes pour accroître davantage ses revenus.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2012, les impôts sur le résultat se sont élevés à 7,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif, à 19,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2011, les impôts sur le résultat se sont élevés à 8,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif, à 22,1 %. La diminution d'un exercice à l'autre du taux d'imposition pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2012 tient compte de la hausse des revenus tirés des opérations d'assurance et des dividendes non imposables, combinée à une réduction de 1,5 % des taux d'imposition du gouvernement fédéral en vigueur pour l'exercice.

Période de neuf mois close le 31 juillet 2012 comparativement à la période de neuf mois close le 31 juillet 2011

Le résultat net a atteint 94,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,44 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, par rapport à 97,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,66 \$, en 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le résultat net a été de 104,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,83 \$.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 30,3 millions \$, ou 5 %, pour atteindre 586,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, comparativement à 555,9 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011. La contribution des sociétés MRS au revenu total s'est élevée à 29,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, le revenu net d'intérêt a augmenté pour atteindre 388,6 millions \$, par rapport à 378,1 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance soutenue, tant interne que découlant de l'acquisition des sociétés MRS, du volume de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre, respectivement de 1,8 milliard \$ et 2,2 milliards \$, qui a été en partie contrebalancée par une baisse de la marge nette d'intérêt de 13 points de base au cours de la période de neuf mois. Comme il est mentionné ci-dessus, la compression de la marge nette d'intérêt est imputable au contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt, à l'augmentation des actifs de remplacement à rendement plus faible liés aux activités de titrisation par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'aux niveaux élevés de liquidités.

Les autres revenus se sont établis à 197,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, en comparaison de 177,8 millions \$ pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 11 % d'un exercice à l'autre. Cette augmentation tient compte d'une contribution de 19,4 millions \$ aux autres revenus découlant de l'acquisition des sociétés MRS, liée en grande partie aux revenus tirés des régimes enregistrés autogérés. L'augmentation des autres revenus s'explique également par la hausse des frais et des commissions sur les prêts et les dépôts, ainsi que par celle des revenus tirés des services de cartes d'un exercice à l'autre. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la baisse des revenus d'assurance crédit découlant du nombre plus important de réclamations au premier semestre de l'exercice.

Provision pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont totalisé 25,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, une diminution considérable de 13,1 millions \$, ou 34 %, par rapport aux provisions pour pertes sur prêts de 38,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011. Cette diminution reflète les conditions de crédit excellentes sur le marché

canadien, les décisions en matière de gestion proactive du crédit et la qualité des portefeuilles de prêts de la Banque ainsi que l'amélioration marquée des portefeuilles de prêts commerciaux.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 439,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, comparativement à 393,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 13,2 millions \$ et des dépenses d'exploitation actuelles de 21,3 millions \$ liées aux sociétés MRS, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 11,6 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 404,6 millions \$.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 21,3 millions \$, ou 10 %, comparativement à la période de neuf mois close le 31 juillet 2011, pour atteindre 233,5 millions \$, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition des sociétés MRS. La hausse régulière des salaires et la rémunération variable, les charges plus élevées au titre des avantages du personnel liés à certains programmes d'assurance collective et les coûts des régimes de retraite plus considérables ont également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont enregistré une hausse de 8,0 millions \$, pour atteindre 113,8 millions \$, en comparaison de 105,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011. La hausse est attribuable aux coûts des technologies de l'information plus élevés liés à la croissance continue des activités, à la charge d'amortissement associée aux projets de développement des technologies de l'information achevés, ainsi qu'aux coûts de location plus élevés en raison de l'acquisition des sociétés MRS et à la superficie en pieds carrés plus importante des locaux loués.

Les autres frais autres que d'intérêt ont été de 78,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, une hausse de 3,7 millions \$, par rapport à 74,9 millions \$ pour la période correspondante de 2011, du fait surtout de l'acquisition des sociétés MRS.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, les frais liés aux transactions et d'intégration ont totalisé 13,2 millions \$ et se rapportaient à des frais de technologies de l'information, des frais juridiques et des frais de communication liés à l'intégration des sociétés MRS. Au troisième trimestre de 2012, les frais liés aux transactions et d'intégration comprenaient également des frais de transaction de 0,6 million \$ liés à l'acquisition de la Fiducie AGF.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le ratio d'efficacité a atteint 72,7 %, en comparaison de 70,7 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011, l'augmentation modérée du revenu total n'ayant pas contrebalancé en totalité l'accroissement des dépenses. L'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF devrait contribuer à l'amélioration de l'ensemble du ratio d'efficacité au cours des 12 à 18 prochains mois.

Impôts sur le résultat

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, les impôts sur le résultat se sont élevés à 27,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011, les impôts sur le résultat se sont élevés à 27,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,3 %.

Trimestre clos le 31 juillet 2012 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2012

Le résultat net a atteint 30,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,06 \$, pour le troisième trimestre 2012, par rapport à 33,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,22 \$, pour le deuxième trimestre 2012. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le résultat net a été de 35,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,27 \$, en comparaison d'un résultat net de 36,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,31 \$, pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2012.

Le revenu total a baissé pour s'établir à 193,8 millions \$ au troisième trimestre 2012, en comparaison de 198,7 millions \$ au trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a progressé de façon séquentielle de 1,3 million \$, pour s'élever à 129,7 millions \$, la croissance des prêts et des dépôts et le fait que le troisième trimestre comptait deux jours de plus ayant plus que contrebalancé la diminution séquentielle de la marge de 7 points de base. Le volume plus considérable de titres

liquides à rendement moins élevé et le renouvellement des prêts hypothécaires à des taux d'intérêt plus bas expliquent la chute séquentielle de la marge nette d'intérêt.

La diminution séquentielle des autres revenus de 6,2 millions \$ découle en grande partie du profit de 3,1 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 77,0 millions \$ au deuxième trimestre, de la baisse des revenus tirés des opérations de trésorerie et des marchés financiers et des revenus tirés des activités de courtage, découlant du fait que les préoccupations à l'égard de l'économie mondiale qui sont réapparues vers la fin du deuxième trimestre ont persisté au troisième trimestre.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées inchangées au troisième trimestre 2012 par rapport au deuxième trimestre 2012, étant donné que l'excellente qualité du portefeuille et les conditions du crédit favorables au Canada se sont maintenues.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 149,0 millions \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 147,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2012. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 7,2 millions \$ au troisième trimestre et de 3,4 millions \$ au deuxième trimestre 2012, les frais autres que d'intérêt ont diminué de façon séquentielle de 2,0 millions \$, puisque la Banque a continué de mettre en œuvre des mesures rigoureuses de contrôle des coûts et a commencé à tirer parti des synergies de dépenses liées à l'acquisition des sociétés MRS.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	917 923 \$	367 059 \$	669 765 \$
Valeurs mobilières	5 178 810	5 175 866	4 918 253
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 173 704	720 317	540 220
Prêts et acceptations, montant net	23 303 028	21 944 394	21 535 086
Autres actifs	842 047	755 574	575 306
	31 415 512 \$	28 963 210 \$	28 238 630 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	21 622 059 \$	20 016 281 \$	19 425 862 \$
Autres passifs	3 137 239	2 725 215	2 940 555
Dette liée aux activités de titrisation	5 109 015	4 760 847	4 442 256
Dette subordonnée	243 869	242 551	242 113
Capitaux propres	1 303 330	1 218 316	1 187 844
	31 415 512 \$	28 963 210 \$	28 238 630 \$

L'actif au bilan s'élevait à 31,4 milliards \$ au 31 juillet 2012, soit une augmentation de 2,5 milliards \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2011. Au cours des 12 derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 3,2 milliards \$, ou 11 %.

Liquidités

Les liquidités de la Banque, composées de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont augmenté de 1,0 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2011, la Banque ayant maintenu diverses sources de financement et continué de gérer de façon prudente le niveau de ses liquidités pour appuyer la croissance de ses activités. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, ont enregistré une légère hausse, passant de 22 % au 31 octobre 2011 à 23 %.

Prêts

Le total des prêts et acceptations bancaires s'élevait à 23,4 milliards \$ au 31 juillet 2012, soit une augmentation de 1,3 milliard \$, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2011, et de 8 % d'un exercice à l'autre. En dépit de l'intensité de la concurrence et du resserrement récent des règles régissant les prêts hypothécaires au Canada, la Banque a connu un autre solide trimestre de croissance interne, grâce à l'augmentation séquentielle des prêts de 314,2 millions \$. Depuis le début de l'exercice, la Banque a enregistré une croissance interne de 1,0 milliard \$, tandis que l'acquisition des sociétés MRS a donné lieu à une augmentation de 0,3 milliard \$ du portefeuille de prêts. Les prêts personnels ont augmenté de

307,4 millions \$, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2011, alors que les prêts à l'investissement acquis dans le cadre de l'acquisition des sociétés MRS et la hausse des marges de crédit hypothécaire et des prêts personnels octroyés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs ont plus que contrebalancé la rationalisation plus lente des activités de financement aux points de vente. Les prêts hypothécaires résidentiels ont aussi augmenté de 684,7 millions \$ par rapport à la même période, y compris une tranche de 67,4 millions \$ liée à l'acquisition des sociétés MRS, signe de la solidité de la Banque sur le marché du détail. De plus, les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 246,0 millions \$, ou 12 %, par rapport au 31 octobre 2011, tandis que les prêts hypothécaires commerciaux ont progressé de 110,0 millions \$, ou 5 %, au cours de la même période, bien que des prêts de 77,0 millions \$ aient été vendus au deuxième trimestre 2012.

Dépôts

Les dépôts de particuliers ont connu une hausse de 1,2 milliard \$, ou 8 %, depuis le 31 octobre 2011, et s'élevaient à 16,8 milliards \$ au 31 juillet 2012, y compris un montant de 0,7 milliard \$ attribuable à l'acquisition des sociétés MRS et un montant de 0,5 milliard \$ provenant de la croissance interne. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts, incluant les dépôts institutionnels, se sont accrus de 378,6 millions \$ depuis le début de l'exercice pour atteindre 4,8 milliards \$ au 31 juillet 2012, y compris des billets de dépôt de premier rang de trois ans de 200,0 millions \$ mobilisés au cours du deuxième trimestre.

Bien que la Banque continue de gérer activement ses liquidités et de diversifier ses sources de financement, elle concentre ses efforts sur la collecte de dépôts de particuliers par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque, qui représentaient 78 % du total des dépôts au 31 juillet 2012.

Autres passifs

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 348,2 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'établissait à 5,1 milliards \$ au 31 juillet 2012. Depuis le 31 octobre 2011, la Banque a titrisé et vendu légalement des prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 518,3 millions \$, incluant un montant de 163,7 millions \$ au troisième trimestre, ce qui a entraîné une augmentation de la dette liée aux activités de titrisation de 516,0 millions \$. En outre, des prêts totalisant 621,0 millions \$ ont été vendus à titre d'actifs de remplacement au cours de la période, dont une tranche de 161,8 millions \$ a été vendue au troisième trimestre. Pour de plus amples renseignements sur la dette liée aux activités de titrisation de la Banque, se reporter à la note 8 des états financiers intermédiaires résumés non audités.

La dette subordonnée s'établissait à 243,9 millions \$ au 31 juillet 2012, soit relativement au même niveau qu'au 31 octobre 2011.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient à 1 305,4 millions \$ au 31 juillet 2012, comparativement à 1 218,3 millions \$ au 31 octobre 2011. Cette augmentation découle essentiellement de l'émission de 1 325 100 actions ordinaires pour un produit net de 60,9 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2012 et de la production de fonds propres internes, qui ont plus que compensé la diminution du cumul des autres éléments du résultat global. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat global, a augmenté et s'établissait à 41,78 \$ au 31 juillet 2012, comparativement à 39,40 \$ au 31 octobre 2011. En date du 20 août 2012, le nombre d'actions ordinaires s'élevait à 28 117 520 (y compris 2 867 383 actions émises dans le cadre d'un placement privé clôturé le 1^{er} août 2012) et le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, à 50 000.

Biens administrés

Les biens administrés s'établissaient à 32,3 milliards \$ au 31 juillet 2012, soit 20,3 milliards \$ de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des actifs liés aux régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés par suite de l'acquisition des sociétés MRS et, dans une moindre mesure, des fonds communs de placement, qui ont commencé à tirer parti de la nouvelle entente de distribution des fonds Mackenzie.

Gestion du capital

Les fonds propres de catégorie 1 de la Banque, calculés selon la méthode standard, s'établissaient à 1 233,5 millions \$ au 31 juillet 2012, comparativement à 1 217,2 millions \$ au 31 octobre 2011, mesurés selon les anciens PCGR du Canada. Étant donné que la Banque a choisi d'appliquer progressivement les ajustements selon les IFRS, le ratio BRI de fonds propres de catégorie 1 et le ratio BRI total des fonds propres atteignaient respectivement 10,1 % et 12,6 % au 31 juillet 2012, par rapport à respectivement 11,0 % et 13,7 % au 31 octobre 2011 selon les anciens PCGR du Canada. Ces ratios demeurent largement au-delà des exigences minimales actuelles. La diminution de ces ratios découle principalement de la transition aux IFRS, tandis que la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques liée à l'acquisition des sociétés MRS a été partiellement contrebalancée par l'émission d'actions ordinaires au deuxième trimestre 2012. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires de 8,0 % atteste également la grande qualité du capital de la Banque.

Le 1^{er} août 2012, pour soutenir le bilan de la Banque et compte tenu de l'acquisition de la Fiducie AGF, la Banque a réalisé avec succès un placement privé de 2 867 383 actions ordinaires pour un produit net de 115,0 millions \$. Cette émission est conforme à la gestion du capital prudente de la Banque et à son objectif qui vise à maintenir des ratios de fonds propres supérieurs aux ratios requis par la nouvelle réglementation, comme il est précisé ci-après.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE ^[2] 2011	AU 31 JUILLET ^[2] 2011
Fonds propres de catégorie 1 (A)	1 233 467 \$	1 217 225 \$	1 198 722 \$
Ratio BRI de fonds propres de catégorie 1 (A/C)	10,1 %	11,0 %	11,0 %
Total des fonds propres réglementaires - BRI (B)	1 535 081 \$	1 516 840 \$	1 494 221 \$
Ratio BRI total des fonds propres (B/C)	12,6 %	13,7 %	13,7 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	12 187 979 \$	11 071 971 \$	10 879 847 \$
Ratio actif / fonds propres	18,7 x	16,2 x	16,2 x
Capitaux propres tangibles en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques ^[1]	8,0 %	9,2 %	9,2 %

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Les montants sont présentés selon les anciens PCGR du Canada comme déposés auprès du BSIF.

Incidence de l'adoption des IFRS sur les fonds propres réglementaires

La Banque a adopté les IFRS le 1^{er} novembre 2011, ce qui a eu une incidence sur ses capitaux propres. La Banque a choisi de façon irrévocable l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, de l'incidence du rajustement du résultat non distribué découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS, comme l'autorise la directive du BSIF. Par conséquent, aux fins du calcul des ratios de fonds propres, la Banque a amorti, depuis le 1^{er} novembre 2011, la tranche admissible de l'incidence des IFRS sur les fonds propres totalisant à l'origine 136,0 millions \$ sur une base linéaire sur les cinq prochains trimestres jusqu'au 31 janvier 2013. Ainsi, l'incidence totale de la conversion aux IFRS sur les ratios de fonds propres de la Banque ne sera pleinement prise en compte qu'au 31 janvier 2013. Compte non tenu de cette disposition transitoire, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres auraient été respectivement 9,7 % et 12,1 % au 31 juillet 2012.

À l'adoption des IFRS, les actifs de la Banque ont augmenté du montant des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et des actifs de remplacement. Aux fins du calcul du ratio actif / fonds propres, les prêts hypothécaires titrisés vendus dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada jusqu'au 31 mars 2010 ont été exclus, comme l'autorise le BSIF. Cependant, les prêts hypothécaires titrisés vendus après cette date sont désormais inclus dans le calcul du ratio actif / fonds propres et ont contribué en grande partie à l'augmentation du ratio actif / fonds propres, qui s'établissait à 18,7 au 31 juillet 2012.

Proposition de nouvelles règles de mesure des fonds propres et des liquidités

En août 2012, le BSIF a publié une version provisoire de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres fondées sur les nouvelles règles en matière de fonds propres publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) en décembre 2010, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Dans cette version provisoire de sa ligne directrice, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôt satisfassent aux exigences en matière de fonds

propres de Bâle III durant la période de passage au dispositif de Bâle III à compter du 1^{er} janvier 2013, y compris la cible du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 % (soit la somme de l'exigence minimale de 4,5 % et de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %).

Compte tenu de la position de la Banque en matière de fonds propres, et en fonction de la compréhension actuelle des règles de Bâle III, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir à la date de mise en œuvre en janvier 2013. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires *pro forma* au 31 juillet 2012 s'établirait à environ 7,0 % selon les règles de Bâle III applicables en 2019 (sans prise en compte des dispositions transitoires). La rubrique « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel contient davantage de renseignements sur ces mesures de fonds propres et sur les nouvelles normes mondiales en matière de liquidité.

Incidence sur le capital de l'acquisition de la Fiducie AGF

Le 1^{er} août 2012, la Banque, par l'intermédiaire de sa filiale B2B Banque, a conclu l'acquisition de la totalité de la Fiducie AGF dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions. Compte tenu des estimations relatives aux exigences en matière de fonds propres de la Fiducie AGF à la clôture de la transaction et du produit d'un placement privé parallèle, le ratio de fonds propres de catégorie 1 *pro forma* de la Banque sous Bâle II s'établirait à environ 10,1 % au 31 juillet 2012, bien au-dessus des seuils réglementaires en vigueur. En outre, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires *pro forma* selon Bâle III de la Banque en fonction de l'ensemble des règles de Bâle III applicables en 2019 (c'est-à-dire sans les dispositions transitoires) serait d'environ 7,3 % au 31 juillet 2012, ce qui est conforme aux exigences réglementaires prévues.

Dividendes

Le 22 août 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2012. Au cours de sa réunion tenue le 31 août 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,47 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} novembre 2012 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2012.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LE	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JANVIER 2012	31 JUILLET 2012	31 OCTOBRE 2011	31 OCTOBRE 2010	31 OCTOBRE 2009
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,47 \$	0,45 \$	0,45 \$	1,37 \$	1,62 \$	1,44 \$	1,36 \$
Ratio du dividende versé ^{[1] [2]}	44,2 %	37,0 %	38,7 %	39,8 %	34,8 %	31,1 %	32,1 %

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Les montants pour 2010 et 2009 sont présentés selon les anciens PCGR du Canada.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activités de la Banque. De plus amples renseignements sur le cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le rapport annuel 2011.

Risque de crédit¹

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

¹ Les prêts hypothécaires à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux afin de mieux refléter leur nature et le risque qui y est lié.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Provisions pour pertes sur prêts					
Prêts personnels	5 715 \$	5 856 \$	2 868 \$	17 760 \$	15 652 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1 256	498	(646)	2 038	396
Prêts hypothécaires commerciaux	13	2 555	6 227	3 456	13 667
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	516	(1 409)	6 191	1 746	8 366
	7 500 \$	7 500 \$	14 640 \$	25 000 \$	38 081 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,13 %	0,13 %	0,27 %	0,15 %	0,25 %

La provision pour pertes sur prêts a atteint 7,5 millions \$ au troisième trimestre 2012, soit le même niveau qu'au deuxième trimestre 2012, mais en baisse de 7,1 millions \$, ou 49 %, par rapport à il y a un an, reflétant l'excellente qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et les conditions de crédit toujours favorables sur le marché canadien.

L'augmentation d'un exercice à l'autre des pertes sur prêts personnels découle en partie de l'augmentation des montants à recevoir au titre des cartes de crédit ainsi que de celle des volumes. La provision pour pertes sur prêts hypothécaires résidentiels s'est élevée à 1,3 million \$ au troisième trimestre 2012, en hausse de 1,9 million \$ par rapport au troisième trimestre 2011, dont les résultats ont été touchés favorablement par les réductions nettes.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux sont demeurées basses lors du troisième trimestre et ont enregistré une baisse séquentielle additionnelle de 0,6 million \$ attribuable essentiellement à l'amélioration des conditions du crédit de certains prêts et, dans une moindre mesure, aux recouvrements. Le niveau relativement faible des pertes sur prêts continue de témoigner de la bonne qualité du crédit du portefeuille.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	17 774 \$	14 395 \$	15 369 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	18 853	17 053	16 517
Prêts hypothécaires commerciaux	61 418	62 541	68 160
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	58 348	69 736	71 646
	156 393	163 725	171 692
Provisions cumulatives individuelles	(62 052)	(69 450)	(67 989)
Provisions cumulatives collectives	(70 587)	(73 700)	(73 164)
Prêts douteux, montant net	23 754 \$	20 575 \$	30 539 \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,67 %	0,74 %	0,79 %
Montant net	0,10 %	0,09 %	0,14 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 156,4 millions \$ au 31 juillet 2012, comparativement à 163,7 millions \$ au 31 octobre 2011, la qualité du crédit étant demeurée solide au cours du trimestre. La diminution depuis le 31 octobre 2011 est attribuable essentiellement à l'amélioration des portefeuilles de prêts commerciaux. L'augmentation des prêts douteux bruts dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels depuis le 31 octobre 2011 est conforme à la croissance des divers portefeuilles de prêts de la Banque.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont reculé de 7,4 millions \$, pour atteindre 62,1 millions \$. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives ont connu une baisse de 3,1 millions \$, malgré une augmentation de 3,2 millions \$ liée à l'acquisition du portefeuille de prêts et des provisions cumulatives des sociétés MRS, étant donné que l'amélioration de la qualité du crédit et des conditions du marché ont plus que contrebalancé l'incidence de l'accroissement des volumes de prêts. Les prêts douteux, montant net, ont atteint 23,8 millions \$ au 31 juillet 2012, en comparaison de 20,6 millions \$ au 31 octobre 2011, pour s'établir à 0,10 % des prêts et des acceptations, soit une légère augmentation par rapport à 0,09 % au 31 octobre 2011.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite des variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de GAP est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'effet potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2012, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	15 923 \$	22 026 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (déduction faite des impôts sur le résultat)	(22 837) \$	(15 964) \$

Comme le montre le tableau ci-dessus, la Banque a maintenu sa sensibilité à court terme en matière de GAP par rapport au 31 octobre 2011. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des secteurs d'activité suivants :

- Particuliers et PME-Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Banque¹
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

¹ B2B Trust s'est convertie en une banque à charte fédérale de l'Annexe I sous le nom de B2B Banque le 7 juillet 2012.

Particuliers et PME-Québec

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)					
Revenu net d'intérêt	80 163 \$	76 096 \$	83 137 \$	234 984 \$	241 466 \$
Autres revenus	34 662	33 422	32 699	99 887	99 256
Revenu total	114 825	109 518	115 836	334 871	340 722
Provisions pour pertes sur prêts	6 474	4 855	3 724	17 545	17 978
Frais autres que d'intérêt	91 107	91 268	92 352	273 635	272 473
Résultat avant impôts sur le résultat	17 244	13 395	19 760	43 691	50 271
Impôts sur le résultat	3 709	2 737	5 015	9 077	10 974
Résultat net	13 535 \$	10 658 \$	14 745 \$	34 614 \$	39 297 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	79,3 %	83,3 %	79,7 %	81,7 %	80,0 %

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et PME-Québec au résultat net a été de 13,5 millions \$ au troisième trimestre 2012, par rapport à 14,7 millions \$ au troisième trimestre 2011.

Le revenu total a reculé, passant de 115,8 millions \$ au troisième trimestre 2011 à 114,8 millions \$ au troisième trimestre 2012, puisque la hausse des autres revenus a été plus que contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt. D'un exercice à l'autre, le revenu net d'intérêt a diminué de 3,0 millions \$, l'accroissement considérable des volumes de prêts et de dépôts, notamment dans le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels et le portefeuille de prêts aux PME, n'ayant pas compensé entièrement la baisse de la marge nette d'intérêt attribuable au contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt. Les autres revenus ont enregistré une hausse, passant de 32,7 millions \$ au troisième trimestre 2011 à 34,7 millions \$ au trimestre correspondant de 2012, l'amélioration des revenus tirés des services de cartes attribuable à l'accroissement des frais et des volumes de transactions et les frais plus élevés sur les dépôts ayant été contrebalancés partiellement par les revenus d'assurance crédit moins élevés.

Les pertes sur prêts se sont accrues de 2,8 millions \$, pour passer de 3,7 millions \$ au troisième trimestre 2011 à 6,5 millions \$ au troisième trimestre 2012, puisque des provisions plus élevées ont été requises pour le volume plus important du portefeuille de détail. Cet accroissement a été atténué par la diminution constante du portefeuille de financement aux points de vente découlant de la réduction de l'exposition au risque. Les frais autres que d'intérêt ont baissé de 1,2 million \$, passant de 92,4 millions \$ au troisième trimestre 2011 à 91,1 millions \$ au troisième trimestre 2012, du fait des initiatives de contrôle des coûts.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, le résultat net a diminué de 4,7 millions \$ pour s'établir à 34,6 millions \$, ce qui s'explique essentiellement par les marges d'intérêt moins élevées, qui ont plus que compensé la solide croissance des prêts, comme il est mentionné ci-dessus. Malgré les investissements soutenus dans le secteur PME-Québec, les frais autres que d'intérêt, en raison de l'importance soutenue accordée au contrôle des coûts, ont augmenté de moins de 1 % au cours de la période de neuf mois.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 7 %, ou 937,8 millions \$, au cours des 12 derniers mois
- Augmentation des dépôts de 4 %, ou 336,9 millions \$, au cours des 12 derniers mois, qui se sont établis à 9,7 milliards \$ au 31 juillet 2012

Immobilier et Commercial

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)					
Revenu net d'intérêt	21 731 \$	22 049 \$	22 942 \$	65 992 \$	68 551 \$
Autres revenus	8 327	10 451	8 837	26 784	24 782
Revenu total	30 058	32 500	31 779	92 776	93 333
Provisions pour pertes sur prêts	436	1 755	10 458	5 042	18 695
Frais autres que d'intérêt	7 756	7 484	7 555	22 996	21 918
Résultat avant impôts sur le résultat	21 866	23 261	13 766	64 738	52 720
Impôts sur le résultat	5 915	6 292	3 940	17 512	15 091
Résultat net	15 951 \$	16 969 \$	9 826 \$	47 226 \$	37 629 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	25,8 %	23,0 %	23,8 %	24,8 %	23,5 %

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au résultat net a augmenté de 6,1 millions \$, ou 62 %, pour atteindre 16,0 millions \$ au troisième trimestre 2012, en comparaison de 9,8 millions \$ au troisième trimestre 2011.

Le revenu total a diminué de 1,7 million \$, passant de 31,8 millions \$ au troisième trimestre 2011 à 30,1 millions \$ au troisième trimestre 2012. Cette diminution s'explique avant tout par une réduction du revenu net d'intérêt, qui a continué de subir l'incidence de la compression des marges, et par celle des autres revenus imputable à la baisse des honoraires de souscription. Les pertes sur prêts ont baissé, pour s'établir à 0,4 million \$ au troisième trimestre 2012, en comparaison de 10,5 millions \$ au troisième trimestre 2011. Ce niveau exceptionnellement bas de pertes reflète la bonne qualité globale du crédit des portefeuilles de prêts, qui est favorisée par les conditions de crédit toujours favorables au Canada. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement, pour s'établir à 7,8 millions \$ au troisième trimestre 2012 par rapport à 7,6 millions \$ au troisième trimestre 2011, du fait essentiellement de la hausse des salaires liée à l'effectif supplémentaire embauché pour soutenir la croissance des activités.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, le revenu net a été de 47,2 millions \$, une hausse de 26 % attribuable à la diminution des pertes sur prêts et à l'augmentation des autres revenus par suite du profit réalisé à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux au deuxième trimestre. Les frais autres que d'intérêt ont été légèrement plus élevés de 1,1 million \$ que ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2011, du fait principalement de la hausse des salaires et des avantages du personnel et de celle des coûts de location, comme il est mentionné ci-dessus.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts et des acceptations bancaires de 8 %, ou 245,5 millions \$, au cours des 12 derniers mois
- Augmentation des dépôts de 18 %, ou 87,4 millions \$ au cours des 12 derniers mois

B2B Banque

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Revenu net d'intérêt	32 119 \$	30 689 \$	30 072 \$	93 772 \$	87 294 \$
Autres revenus	8 408	9 116	2 110	25 667	7 054
Revenu total	40 527	39 805	32 182	119 439	94 348
Provisions pour pertes sur prêts	590	890	458	2 413	1 408
Frais autres que d'intérêt	22 913	24 483	16 545	70 818	48 113
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	7 157	3 350	-	13 167	-
Résultat avant impôts sur le résultat	9 867	11 082	15 179	33 041	44 827
Impôts sur le résultat	2 612	2 953	4 300	8 786	12 703
Résultat net	7 255 \$	8 129 \$	10 879 \$	24 255 \$	32 124 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	74,2 %	69,9 %	51,4 %	70,3 %	51,0 %
Résultat net ajusté ^[2]	12 510 \$	10 568 \$	10 879 \$	33 906 \$	32 124 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	56,5 %	61,5 %	51,4 %	59,3 %	51,0 %

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration après impôts de 5,3 millions \$ liés à l'acquisition de la Fiducie AGF et des sociétés MRS, la contribution du secteur B2B Banque au résultat net s'est élevée à 12,5 millions \$ au troisième trimestre 2012, une hausse de 1,6 million \$ par rapport au troisième trimestre 2011. Le résultat net présenté pour le troisième trimestre 2012 était de 7,3 millions \$.

Le revenu total a augmenté, pour s'établir à 40,5 millions \$ au troisième trimestre 2012, par rapport à 32,2 millions \$ au troisième trimestre 2011, surtout en raison de la hausse des autres revenus tirés des régimes enregistrés autogérés par suite de l'acquisition des sociétés MRS. Le revenu net d'intérêt a également enregistré une hausse de 2,0 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'acquisition des sociétés MRS.

Les pertes sur prêts ont été légèrement plus élevées, passant de 0,5 million \$ au troisième trimestre 2011 à 0,6 million \$ au troisième trimestre 2012, étant donné qu'un montant plus important de provisions était requis pour les volumes accrus de prêts à l'investissement. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 6,4 millions \$, pour s'élever à 22,9 millions \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 16,5 millions \$ pour le troisième trimestre 2011. Cette augmentation tient compte des dépenses d'exploitation actuelles de 6,6 millions \$ liées aux sociétés MRS. Par ailleurs, la diminution de 0,3 million \$, ou 2 %, des dépenses d'un exercice à l'autre est attribuable à la baisse des autres dépenses qui a plus que contrebalancé la légère augmentation de la charge salariale. Les frais liés aux transactions et d'intégration se sont établis à 7,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2012 et ont découlé surtout des coûts relatifs aux technologies de l'information engagés et de l'effectif supplémentaire embauché aux fins de l'intégration des sociétés MRS, ainsi que des coûts de 0,6 million \$ liés à l'acquisition récente de la Fiducie AGF.

L'acquisition des sociétés MRS, après huit mois et demi, dégage déjà d'excellents résultats et contribue à améliorer la diversification des revenus, comme en témoigne l'augmentation des autres revenus et des biens administrés. L'intégration des sociétés MRS progresse comme prévu et celle des technologies de l'information se déroule en douceur. Certaines synergies ont déjà été réalisées. La direction demeure concentrée sur l'achèvement de ce processus pour assurer la réalisation des synergies attendues au cours des trois prochains trimestres.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, le résultat net, compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration après impôts de 9,7 millions \$ relatifs à l'acquisition de la Fiducie AGF et à celle des sociétés MRS, a atteint 33,9 millions \$, légèrement en hausse par rapport à la période correspondante de 2011, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la contribution de 6,3 millions \$ des sociétés MRS au résultat net a été contrebalancée en partie par le rétrécissement des marges sur les autres portefeuilles de B2B Banque. Le résultat net présenté pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012 a été de 24,3 millions \$.

L'acquisition annoncée de la Fiducie AGF par B2B Banque a été conclue le 1^{er} août 2012. Cette transaction stratégique contribuera davantage à renforcer la position de chef de file du secteur de B2B Banque et à offrir à la communauté canadienne des conseillers financiers et des sociétés de courtage de prêts hypothécaires des produits et services parmi les meilleurs de leur catégorie pour répondre à leurs besoins uniques.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 9 %, ou 497,5 millions \$, au cours des 12 derniers mois
- Augmentation du total des dépôts de 13 %, ou 1,2 milliard \$, au cours des 12 derniers mois

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)					
Revenu total	13 256 \$	16 265 \$	11 851 \$	44 176 \$	45 964 \$
Frais autres que d'intérêt	11 668	12 530	11 035	36 358	37 656
Résultat avant impôts sur le résultat	1 588	3 735	816	7 818	8 308
Impôts sur le résultat	412	956	130	1 988	2 168
Résultat net	1 176 \$	2 779 \$	686 \$	5 830 \$	6 140 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	88,0 %	77,0 %	93,1 %	82,3 %	81,9 %

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux (VMBL & MC) au résultat net a augmenté, pour atteindre 1,2 million \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 0,7 million \$ au troisième trimestre 2011.

Le revenu total a connu une hausse de 1,4 million \$, pour s'établir à 13,3 millions \$ au troisième trimestre 2012, comparativement à 11,9 millions \$ pour la période correspondante de 2011, puisque les activités de souscription et de négociation ont tiré parti de la légère amélioration des conditions du marché par rapport à l'an dernier, tandis que l'incertitude à l'égard du marché obligataire persiste et que les marchés des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation sont au ralenti. Cette hausse du résultat des activités de souscription et de négociation a été partiellement contrebalancée par la réduction des revenus tirés des activités de courtage aux particuliers imputable au ralentissement des activités. Les frais autres que d'intérêt ont été plus élevés de 0,6 million \$, du fait principalement de l'augmentation de la rémunération liée à la performance imputable aux revenus tirés des marchés plus importants.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, le résultat net a reculé de 0,3 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la baisse des dépenses n'ayant pas entièrement compensé la diminution du revenu, essentiellement pour les raisons susmentionnées.

Fait saillant du bilan

- Biens sous gestion de 2,2 milliards \$ au 31 juillet 2012

Autres

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
En milliers de dollars canadiens (non audité)					
Revenu net d'intérêt	(5 134) \$	(1 206) \$	(7 336) \$	(8 121) \$	(21 270) \$
Autres revenus	301	1 788	1 521	3 106	2 828
Revenu total	(4 833)	582	(5 815)	(5 015)	(18 442)
Frais autres que d'intérêt	8 354	7 996	6 409	22 112	12 799
Résultat avant impôts sur le résultat	(13 187)	(7 414)	(12 224)	(27 127)	(31 241)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(5 268)	(2 742)	(5 160)	(10 025)	(13 059)
Perte nette	(7 919) \$	(4 672) \$	(7 064) \$	(17 102) \$	(18 182) \$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 7,9 millions \$ au résultat net pour le troisième trimestre 2012, comparativement à une contribution négative de 7,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2011.

Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, s'établissant à un montant négatif de 5,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2012 comparativement à un montant négatif de 7,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2011, reflétant le positionnement avantageux sur le marché ainsi que certains ajustements au prix de transfert apportés au premier trimestre 2012. Les autres revenus ont atteint 0,3 million \$ au troisième trimestre 2012, par rapport à 1,5 million \$ au troisième trimestre 2011 et se rapportent surtout aux profits sur les activités de trésorerie.

Les frais autres que d'intérêt du troisième trimestre 2012 ont totalisé 8,4 millions \$, comparativement à 6,4 millions \$ il y a un an, une hausse de 2,0 millions \$. Les coûts plus élevés des régimes de retraite et l'augmentation régulière des salaires ainsi que l'accroissement des dépenses de logiciels et des charges d'amortissement liées aux projets de développement des technologies de l'information achevés sont responsables en partie de cette hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, la contribution négative de 17,1 millions \$, en comparaison d'une contribution négative de 18,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011, s'explique principalement par les raisons susmentionnées.

Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	IFRS							PCGR DU CANADA
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JUILLET 2011	30 AVRIL 2011	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010
Revenu total	193 833 \$	198 670 \$	193 744 \$	182 422 \$	185 833 \$	183 237 \$	186 855 \$	190 074 \$
Résultat net	29 998 \$	33 863 \$	30 962 \$	26 709 \$	29 072 \$	31 016 \$	36 920 \$	32 514 \$
Résultat par action								
de base	1,06 \$	1,22 \$	1,16 \$	0,99 \$	1,09 \$	1,17 \$	1,41 \$	1,24 \$
dilué	1,06 \$	1,22 \$	1,16 \$	0,99 \$	1,08 \$	1,17 \$	1,41 \$	1,24 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	10,2 %	12,1 %	11,6 %	10,0 %	11,2 %	12,7 %	15,2 %	11,8 %
Actif au bilan (en millions de dollars)	31 416 \$	30 708 \$	29 921 \$	28 963 \$	28 239 \$	27 896 \$	26 919 \$	23 772 \$
Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration ^[2]								
Résultat net ajusté ^[1]	35 253 \$	36 302 \$	32 919 \$	33 375 \$	29 072 \$	31 016 \$	36 920 \$	32 514 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,27 \$	1,31 \$	1,24 \$	1,26 \$	1,08 \$	1,17 \$	1,41 \$	1,24 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,2 %	13,0 %	12,4 %	12,8 %	11,2 %	12,7 %	15,2 %	11,8 %

[1] Voir la section sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 juillet 2012. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2012 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Modifications de méthodes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes sur les instruments financiers, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur, les avantages du personnel, la compensation et la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2012, au plus tôt. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 4 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le 16 novembre 2011, la Banque a conclu l'acquisition des sociétés MRS. En vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, qui permet à un émetteur de limiter la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière de sorte à ne pas tenir compte des contrôles, des politiques et des procédures d'une entreprise acquise dans les 365 jours précédant le dernier jour de la période couverte par le rapport intermédiaire, la direction n'a pas tenu compte des contrôles, des politiques et des procédures suivis par les sociétés MRS, dont les résultats sont inclus dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Banque pour la période close le 31 juillet 2012. Les sociétés MRS représentaient environ 2 % de l'actif total, 2 % du passif total, 5 % du revenu total et 7 % du résultat net total au 31 juillet 2012 et pour la période de neuf mois close à cette date. Pour en savoir davantage sur les actifs acquis et les passifs pris en charge à la date d'acquisition, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2012, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a adopté les IFRS comme référentiel comptable. Les IFRS constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des entités canadiennes ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Banque utilise à la fois les PCGR et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, moins le goodwill et les immobilisations incorporelles liées aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures ajustées selon les PCGR et non conformes aux PCGR

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet des frais liés aux transactions et d'intégration relatifs à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation est fondé sur les activités de base de la Banque et est défini comme le résultat net compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration relatifs à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF, déduction faite des impôts sur le résultat.

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 juillet 2012 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé.....	26
État du résultat consolidé.....	27
État du résultat global consolidé.....	27
État de la variation des capitaux propres consolidé.....	28
État des flux de trésorerie consolidé.....	29
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.....	30
1. Information générale.....	30
2. Normes de présentation.....	30
3. Sommaire des principales méthodes comptables.....	33
4. Modifications de méthodes comptables à venir.....	44
5. Adoption des IFRS.....	46
6. Valeurs mobilières.....	60
7. Prêts.....	62
8. Titrisation de prêts.....	64
9. Capital-actions.....	67
10. Paiements fondés sur des actions.....	69
11. Avantages postérieurs à l'emploi.....	70
12. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global.....	70
13. Information additionnelle sur les instruments financiers.....	71
14. Information sectorielle.....	72
15. Regroupement d'entreprises.....	74
16. Événements postérieurs à la date de clôture.....	75

Bilan consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs					
d'intérêts auprès d'autres banques		89 287 \$	81 600 \$	70 013 \$	72 444 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		828 636	285 459	599 752	99 394
Valeurs mobilières					
	6				
Disponibles à la vente		1 956 279	2 108 075	2 042 824	2 138 861
Détenues jusqu'à l'échéance		979 170	885 822	830 964	559 457
Détenues à des fins de transaction		2 243 361	2 181 969	2 044 465	1 496 583
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		-	-	-	624 642
		5 178 810	5 175 866	4 918 253	4 819 543
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		1 173 704	720 317	540 220	994 674
Prêts					
	7 et 8				
Personnels		6 081 592	5 774 207	5 732 870	5 636 203
Hypothécaires résidentiels		12 554 098	11 869 412	11 578 930	10 859 647
Hypothécaires commerciaux		2 473 833	2 363 808	2 302 562	2 166 375
Commerciaux et autres		2 094 100	1 900 977	1 863 448	1 691 190
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		232 044	179 140	198 429	165 450
		23 435 667	22 087 544	21 676 239	20 518 865
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(132 639)	(143 150)	(141 153)	(131 567)
		23 303 028	21 944 394	21 535 086	20 387 298
Autres					
Immobilisations corporelles		68 890	61 708	60 580	55 727
Dérivés		179 275	228 261	146 143	158 066
Goodwill		64 077	29 224	29 224	29 224
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		147 886	113 949	105 082	101 671
Actifs d'impôt différé		12 938	4 160	7 736	47 995
Autres actifs		368 981	318 272	226 541	289 289
		842 047	755 574	575 306	681 972
		31 415 512 \$	28 963 210 \$	28 238 630 \$	27 055 325 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels		16 837 043 \$	15 609 853 \$	15 534 529 \$	15 354 851 \$
Entreprises, banques et autres		4 785 016	4 406 428	3 891 333	4 250 819
		21 622 059	20 016 281	19 425 862	19 605 670
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 519 105	1 471 254	1 436 439	1 362 336
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		417 962	36 770	367 814	60 050
Acceptations		232 044	179 140	198 429	165 450
Dérivés		114 924	129 969	104 027	115 235
Passifs d'impôt différé		1 411	6 362	1 019	27 543
Autres passifs		851 793	901 720	832 827	945 939
		3 137 239	2 725 215	2 940 555	2 676 553
Dette liée aux activités de titrisation	8	5 109 015	4 760 847	4 442 256	3 486 634
Dette subordonnée		243 869	242 551	242 113	150 000
Capitaux propres					
Actions privilégiées	9	210 000	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	9	320 435	259 492	259 492	259 363
Réserve pour paiements fondés sur des actions		227	227	227	243
Résultats non distribués		734 339	683 007	669 458	610 483
Cumul des autres éléments du résultat global		38 329	65 590	48 667	56 379
		1 303 330	1 218 316	1 187 844	1 136 468
		31 415 512 \$	28 963 210 \$	28 238 630 \$	27 055 325 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État du résultat consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
		31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Revenu d'intérêt						
Prêts		248 073 \$	240 943 \$	244 008 \$	734 099 \$	720 857 \$
Valeurs mobilières		16 802	18 377	18 777	54 070	55 262
Dépôts auprès d'autres banques		2 304	1 276	1 594	4 604	4 193
Autres, incluant les dérivés		14 457	14 557	16 289	44 711	45 593
		281 636	275 153	280 668	837 484	825 905
Frais d'intérêt						
Dépôts		108 394	104 653	112 032	320 720	334 394
Dettes liées aux activités de titrisation		40 891	39 508	36 333	120 071	102 191
Dettes subordonnées		2 408	2 374	2 411	7 185	9 142
Autres, incluant les dérivés		279	294	466	891	2 084
		151 972	146 829	151 242	448 867	447 811
Revenu net d'intérêt		129 664	128 324	129 426	388 617	378 094
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		31 522	29 657	29 448	89 690	85 673
Revenus tirés des activités de courtage		12 517	14 354	10 221	40 420	40 097
Revenus d'assurance crédit		3 682	3 662	4 104	11 114	13 597
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		2 398	5 856	4 919	12 968	15 041
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 478	4 488	4 483	13 295	13 050
Revenus tirés des régimes enregistrés autogérés		7 190	7 648	1 674	21 639	5 748
Autres revenus		2 382	4 681	1 558	8 504	4 625
		64 169	70 346	56 407	197 630	177 831
Revenu total		193 833	198 670	185 833	586 247	555 925
Provisions pour pertes sur prêts	7	7 500	7 500	14 640	25 000	38 081
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		77 177	79 282	70 354	233 491	212 199
Frais d'occupation de locaux et technologie		38 644	37 998	36 282	113 808	105 837
Autres		25 977	26 481	27 260	78 620	74 923
Frais liés à une acquisition et autres	15	7 157	3 350	-	13 167	-
		148 955	147 111	133 896	439 086	392 959
Résultat avant impôts sur le résultat		37 378	44 059	37 297	122 161	124 885
Impôts sur le résultat		7 380	10 196	8 225	27 338	27 877
Résultat net		29 998 \$	33 863 \$	29 072 \$	94 823 \$	97 008 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 164	3 165	3 107	9 495	9 325
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		26 834 \$	30 698 \$	25 965 \$	85 328 \$	87 683 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		25 250	25 235	23 925	24 800	23 923
dilué		25 267	25 253	23 943	24 818	23 944
Résultat par action						
de base		1,06 \$	1,22 \$	1,09 \$	3,44 \$	3,67 \$
dilué		1,06 \$	1,22 \$	1,08 \$	3,44 \$	3,66 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,47 \$	0,45 \$	0,42 \$	1,37 \$	1,20 \$
Actions privilégiées - série 9		0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	1,13 \$	1,13 \$
Actions privilégiées - série 10		0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,98 \$	0,98 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État du résultat global consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
		31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Résultat net		29 998 \$	33 863 \$	29 072 \$	94 823 \$	97 008 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	12					
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente		(2 714)	(3 751)	721	(7 948)	(7 835)
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente		(334)	(888)	(803)	(1 543)	(2 428)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		13 774	(23 980)	19 020	(17 770)	2 551
		10 726	(28 619)	18 938	(27 261)	(7 712)
Résultat global		40 724 \$	5 244 \$	48 010 \$	67 562 \$	89 296 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État de la variation des capitaux propres consolidé ^[1]

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2012								
En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	ACTIONS ORDINAIRES (note 9)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 12)			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 10)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2011	210 000 \$	259 492 \$	683 007 \$	22 217 \$	43 373 \$	65 590 \$	227 \$	1 218 316 \$
Résultat net			94 823					94 823
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat								
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(7 948)		(7 948)		(7 948)
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 543)		(1 543)		(1 543)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					(17 770)	(17 770)		(17 770)
Résultat global			94 823	(9 491)	(17 770)	(27 261)		67 562
Produit net d'émission d'actions ordinaires		60 943						60 943
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 495)					(9 495)
Actions ordinaires			(33 996)					(33 996)
Solde au 31 juillet 2012	210 000 \$	320 435 \$	734 339 \$	12 726 \$	25 603 \$	38 329 \$	227 \$	1 303 330 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2011								
En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	ACTIONS ORDINAIRES (note 9)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 12)			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 10)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	210 000 \$	259 363 \$	610 483 \$	37 071 \$	19 308 \$	56 379 \$	243 \$	1 136 468 \$
Résultat net			97 008					97 008
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat								
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(7 835)		(7 835)		(7 835)
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 428)		(2 428)		(2 428)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					2 551	2 551		2 551
Résultat global			97 008	(10 263)	2 551	(7 712)		89 296
Émissions d'actions ordinaires en vertu du régime d'options d'achat d'actions		129						129
Paievements fondés sur des actions							(16)	(16)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 325)					(9 325)
Actions ordinaires			(28 708)					(28 708)
Solde au 31 juillet 2011	210 000 \$	259 492 \$	669 458 \$	26 808 \$	21 859 \$	48 667 \$	227 \$	1 187 844 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	29 998 \$	33 863 \$	29 072 \$	94 823 \$	97 008 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles :					
Provisions pour pertes sur prêts	7 500	7 500	14 640	25 000	38 081
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(746)	(1 789)	(1 112)	(3 077)	(4 024)
Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux	-	(3 102)	-	(3 102)	-
Impôts sur le résultat différés	(19 357)	11 016	6 204	(18 970)	15 339
Amortissement	3 388	3 257	2 908	9 655	8 356
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles	8 537	8 839	7 225	25 052	21 286
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Variation des prêts	(327 186)	(384 552)	(526 138)	(1 125 185)	(1 182 855)
Variation des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(61 399)	(46 116)	203 542	(61 392)	76 760
Variation des intérêts courus à recevoir	15 981	(10 939)	13 762	16 728	16 705
Variation des actifs dérivés	(17 468)	67 440	(27 424)	48 986	11 923
Variation des dépôts	561 305	359 467	(147 915)	880 238	(179 808)
Variation des intérêts courus à payer	(52 867)	27 040	(36 578)	(84 872)	(31 882)
Variation des engagements au titre des valeurs vendues à découvert	167 098	2 985	(820)	47 851	74 103
Variation des passifs dérivés	(13 702)	(13 128)	(25 561)	(15 045)	(11 208)
Autres, nets	(119 997)	13 390	(12 393)	(56 353)	(39 769)
	181 085	75 171	(500 588)	(219 663)	(1 089 985)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	65 140	(39 349)	11 029	52 904	32 979
Variation des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(23 570)	80 910	161 891	381 192	307 764
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	57 363	253 098	390 367	348 168	955 622
Émission de dette subordonnée, déduction faite des coûts d'émission	-	-	-	-	248 403
Rachat de débetures subordonnées	-	-	-	-	(150 000)
Rachat de dette subordonnée d'une filiale	-	-	-	(20 000)	-
Produit net d'émission d'actions ordinaires	-	60 943	8	60 943	129
Dividendes, y compris les impôts connexes	(15 031)	(14 528)	(13 155)	(43 491)	(38 033)
	83 902	341 074	550 140	779 716	1 356 864
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(384 337)	(102 192)	(68 286)	(593 490)	(574 997)
Produit à la vente et à l'échéance	479 183	36 711	83 422	875 900	660 992
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(91 369)	(188 300)	(200 591)	(834 883)	(620 866)
Produit à l'échéance	168 855	190 122	16 341	741 522	349 371
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	-	79 774	-	79 774	-
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(195 641)	(338 459)	85 948	(453 387)	454 454
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(20 035)	(20 328)	(14 416)	(52 586)	(37 906)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(204 385)	(86 970)	46 781	(116 523)	(500 358)
Contrepartie versée pour l'acquisition des sociétés MRS	-	-	-	(198 693)	-
	(247 729)	(429 642)	(50 801)	(552 366)	(269 310)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	17 258	(13 397)	(1 249)	7 687	(2 431)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	72 029	85 426	71 262	81 600	72 444
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	89 287 \$	72 029 \$	70 013 \$	89 287 \$	70 013 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	204 842 \$	120 116 \$	183 040 \$	536 041 \$	480 358 \$
Intérêts reçus au cours de la période	301 939	259 712	289 160	862 543	839 343
Dividendes reçus au cours de la période	622	1 520	1 937	3 981	5 363
Impôts sur le résultat payés (reçus) au cours de la période	(1 779) \$	17 375 \$	3 137 \$	29 796 \$	27 812 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 31 juillet 2012 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 31 août 2012.

2. Normes de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada actuels. Ces états financiers sont les deuxièmes états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Banque préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers. Le bilan consolidé d'ouverture à la date de transition du 1^{er} novembre 2010 a été préparé aux fins de la transition aux IFRS selon les méthodes comptables que la Banque prévoit adopter dans ses états financiers consolidés annuels au 31 octobre 2012 et pour l'exercice prenant fin à cette date. Les modifications futures aux IFRS, qui pourraient s'appliquer aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012, pourraient entraîner le retraitement de ces états financiers, y compris les ajustements de transition comptabilisés au moment du basculement aux IFRS. La note 5 comprend les informations à fournir en vertu de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, concernant la première application des IFRS et les différences par rapport au référentiel comptable antérieur de la Banque, soit les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada ou PCGR).

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 préparés selon les PCGR. Certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été incluses dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net et tous les contrats dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur. Certains actifs et passifs financiers peuvent aussi refléter l'incidence des ajustements apportés à la comptabilité de couverture comme il est présenté ci-après.

La Banque présente son bilan consolidé dans l'ensemble par ordre de liquidités, et chaque poste du bilan comprend les soldes courants et non courants, le cas échéant.

Principes de consolidation

Les états financiers comprennent l'actif, le passif et les résultats des activités de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés. Les états financiers des filiales de la Banque sont préparés pour la même période de présentation que celle de la Banque, selon les mêmes méthodes comptables.

Filiales consolidées

Les principales filiales de la Banque sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. Toutes les filiales mentionnées sont constituées ou prorogées au Canada sous le régime d'une loi fédérale, à l'exception de V.R. Holding Insurance Company Ltd, qui est constituée sous le régime d'une loi de la Barbade.

B2B Banque ^[1]	Trust La Laurentienne du Canada inc.
M.R.S. Inc.	BLC Trust
Compagnie de Fiducie M.R.S. ^[2]	Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.
Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc.	BLC Services financiers inc.
Corporation de Correspondants M.R.S.	BLC Gestion de placements inc.
B2B Trustco	V.R. Holding Insurance Company Ltd

[1] B2B Trust s'est convertie en une banque à charte fédérale de l'Annexe I sous le nom de B2B Banque le 7 juillet 2012.

[2] Fusionnée avec B2B Trust le 16 avril 2012.

La Banque consolide aussi les entités ad hoc lorsque les critères de consolidation applicables sont rencontrés. Par conséquent, la Banque consolide Venture Reinsurance Ltd, entité détenue en partie par V.R. Holding Insurance Company Ltd.

Reclassement des chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période écoulée, sans que ce soit attribuable à la transition aux IFRS. La nature de ces ajustements dans les états financiers est décrite ci-après.

Reclassement de certains prêts hypothécaires

Des prêts hypothécaires à l'égard de propriétés et de projets de développement immobilier résidentiels qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux afin de mieux refléter leur nature. Ce reclassement s'établissait à 550,5 millions \$ au 31 octobre 2011, à 561,0 millions \$ au 31 juillet 2011 et à 527,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010. Des reclassements correspondants des provisions pour pertes sur prêts ainsi que des prêts douteux et des provisions cumulatives ont été effectués.

Revenus de placement liés aux activités d'assurance

Les revenus de placement liés aux activités d'assurance d'un montant de 0,1 million \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2011 et de 0,4 million \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011, qui étaient auparavant comptabilisés comme faisant partie du revenu d'assurance crédit, ont été reclassés dans le revenu net d'intérêt.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations connexes. Les éléments les plus importants pour lesquels la Banque a fait des estimations sont la dépréciation des actifs, la juste valeur des instruments financiers, les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs, la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge par suite des regroupements d'entreprises, les impôts sur le résultat et les provisions et les passifs éventuels. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont justes.

La note 3 donne des précisions sur le jugement exercé pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Les autres éléments importants qui exigent que la direction exerce son jugement et formule des estimations sont présentés ci-après.

Dépréciation d'actifs

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts permettent d'ajuster la valeur des prêts pour refléter l'estimation, par la direction, des pertes subies dans les portefeuilles de prêts. Ces provisions dépendent notamment des estimations faites par la direction des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de

2. Normes de présentation [suite]

réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'incidence de la conjoncture économique et des conditions de marché. Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pour établir les provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Les méthodes utilisées pour déterminer les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont présentées à la note 3.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et comme détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi trimestriel afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. En évaluant la baisse de valeur, la direction exerce son jugement et tient compte de nombreux faits spécifiques à chaque placement et de tous les facteurs qui pourraient indiquer qu'il existe une indication objective de dépréciation. La Banque fait aussi appel au jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une réduction de valeur. La décision de comptabiliser une réduction de valeur et la période au cours de laquelle cette dernière est comptabilisée pourraient changer si l'évaluation de ces facteurs par la direction diffère. Voir la note 3 pour des précisions sur la comptabilisation des actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à leur échéance.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Un test de dépréciation est effectué chaque année, et chaque fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, sauf si certains critères sont respectés. Le test exige de comparer la valeur recouvrable de l'UGT avec la valeur comptable de ses actifs nets. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur est imputée au résultat.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. Le test exige de comparer la valeur recouvrable de l'immobilisation incorporelle avec sa valeur comptable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur est imputée au résultat.

La direction a recours à un certain nombre d'estimations importantes dont les taux de croissance projetés du résultat net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle de flux de trésorerie et le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT ou de l'immobilisation incorporelle. La direction considère que ces estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ces estimations prennent en compte les meilleures estimations de la direction, mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes qui sont hors du contrôle de la Banque. Des modifications apportées à l'une ou l'autre de ces estimations pourraient influencer considérablement sur le calcul de la valeur recouvrable et de la perte de valeur qui en résulterait.

Régimes de retraite et autres avantages du personnel futurs

Les avantages du personnel futurs pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par des actuaires indépendants de la Banque d'après un certain nombre d'hypothèses formulées chaque année par la direction, comme les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs, l'augmentation du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite des employés. Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations définies et des actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence considérable sur l'actif (le passif) au titre des prestations définies ainsi que, en fonction de la capitalisation du régime, sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages du personnel futurs.

Regroupements d'entreprises

L'évaluation des actifs et des passifs identifiables des sociétés MRS au moment de leur comptabilisation initiale reposait sur de nombreuses hypothèses formulées par la direction, comme les estimations de flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Des modifications à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé du goodwill. Voir la note 15 pour de l'information additionnelle sur les actifs acquis et les passifs pris en charge en raison de l'acquisition des sociétés MRS.

Impôts sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent l'estimation par la direction de la valeur des reports en avant de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres différences temporelles. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses quant aux résultats des activités d'exercices futurs, au moment du renversement des différences temporelles et aux taux d'imposition en vigueur à la date du renversement, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôt différé soient réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôt différé. En outre, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat comptabilisée à l'état du résultat consolidé, la direction interprète la législation fiscale de diverses juridictions. L'utilisation d'autres hypothèses ou interprétations pourrait se traduire par des charges d'impôts sur le résultat considérablement différentes.

Provisions et passifs éventuels

La direction exerce son jugement pour déterminer si un événement ou une transaction passé peut entraîner la comptabilisation de provisions ou d'un passif éventuel, par exemple dans le cas d'une action en justice ou de litiges en cours. Les provisions sont constituées lorsqu'il devient probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Outre la direction de la Banque, des spécialistes internes et externes en matière d'évaluation des provisions liées aux actions en justice et aux litiges en cours participent à l'évaluation de la probabilité et à l'estimation des montants en jeu. Toute modification à ces évaluations peut donner lieu à des ajustements des provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de la résolution des réclamations pourraient être notablement plus élevés ou plus bas que les montants comptabilisés pour ces réclamations.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

3.1 Instruments financiers

Le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend de l'objectif et de l'intention de la Banque en vertu desquels les instruments financiers ont été acquis et de leurs caractéristiques.

Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction et les instruments financiers désignés par la Banque comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement à l'état du résultat consolidé, dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers ou dans les revenus tirés des activités de courtage. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les coûts de transaction et les autres frais associés aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers acquis en vue de leur revente à court terme, les engagements au titre des valeurs vendues à découvert et les dérivés non désignés à titre de couverture sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui, autrement, résulterait du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation du rendement sont fondées sur la juste valeur, en conformité avec une stratégie de gestion des risques ou de placement établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de la Banque; ou
- vise un contrat qui contient au moins un dérivé incorporé modifiant de manière sensible les flux de trésorerie qui autrement découleraient du contrat; et
- permet de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance ou dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers disponibles à la vente sont acquis pour une période indéfinie et peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des changements de taux d'intérêt, de taux de change ou de prix d'instruments de capitaux propres.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement, y compris les coûts de transaction directs, et sont par la suite réévalués à la juste valeur au bilan consolidé. Les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et pour lesquels une évaluation fiable ne peut pas être obtenue sont comptabilisés au coût. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés, déduction faite des impôts sur le résultat, dans les capitaux propres dans une réserve relative aux actifs disponibles à la vente comprise dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les actifs financiers soient vendus ou deviennent dépréciés. À la sortie d'un actif financier disponible à la vente, le profit ou la perte latent cumulé compris dans la réserve relative aux actifs disponibles à la vente est reclassé dans l'état du résultat consolidé pour la période et est présenté dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers.

Le revenu d'intérêt généré par les titres de créance disponibles à la vente est comptabilisé selon le taux d'intérêt effectif, calculé sur la durée de vie prévue de l'actif. Les primes et/ou les escomptes découlant de l'achat de valeurs mobilières comportant une échéance sont compris dans le calcul de leurs taux d'intérêt effectifs. Les dividendes sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt à la date ex-dividende.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que des prêts et des créances, que la Banque a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs financiers, y compris les coûts de transaction marginaux directs, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement et évalués par la suite au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs en vertu de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs en vertu de conventions de rachat à des prix et à des dates prédéterminés. Compte tenu du faible transfert de risque lié à ces achats et à ces ventes, ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts et d'emprunts garantis.

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente ne sont pas comptabilisées comme des valeurs mobilières au bilan consolidé et la contrepartie versée, y compris les intérêts courus, est comptabilisée à titre de valeurs acquises en vertu de

conventions de revente. La différence entre le prix d'achat et le prix de revente est comptabilisée dans le revenu net d'intérêt et s'accumule sur la durée de la convention selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces conventions sont classées dans les prêts et créances.

Les valeurs vendues en vertu de conventions de rachat à une date future spécifiée ne sont pas décomptabilisées du bilan consolidé. La trésorerie correspondante reçue est comptabilisée au bilan consolidé avec une obligation correspondante de retour, y compris les intérêts courus, à titre de passif dans les engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, reflétant ainsi la substance économique de la transaction, soit comme un prêt à la Banque. La différence entre le prix de vente et le prix de rachat est considérée comme de l'intérêt et comptabilisée sur la durée de la convention selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces conventions sont généralement classées à titre de passifs financiers au coût amorti.

Prêt et emprunt de valeurs mobilières

Les transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières sont habituellement garanties par des valeurs mobilières ou de la trésorerie. Le transfert de valeurs mobilières à des contreparties est reflété uniquement au bilan consolidé si les risques et les avantages rattachés aux droits de propriété sont également transférés. La trésorerie fournie ou reçue en garantie est comptabilisée à titre d'actif ou de passif.

Valeurs mobilières vendues à découvert

Si les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont ensuite vendues à des tiers, l'obligation de retour des valeurs mobilières est comptabilisée à titre de vente à découvert dans les engagements au titre des valeurs vendues à découvert et évaluée à la juste valeur, les profits et les pertes étant inclus dans les autres revenus, au poste Revenus de trésorerie et de marchés financiers. Ces ventes à découvert sont classées comme des passifs détenus à des fins de transaction.

Les valeurs mobilières empruntées ne sont pas comptabilisées au bilan consolidé, sauf si elles sont alors vendues à des tiers, auquel cas l'obligation de retour des valeurs mobilières est aussi comptabilisée à titre de vente à découvert.

Prêts

Les prêts représentent des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, si bien qu'ils sont classés dans les prêts et créances. Toutefois, un actif financier coté sur un marché actif ne remplit pas les conditions requises pour être classé dans les prêts et créances et doit être classé dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance. Par ailleurs, les prêts que la Banque pourrait avoir l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir rapproché, de même que les prêts en vertu desquels la Banque peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, seraient classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif au bilan, déduction faite des provisions cumulatives pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné. Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé au moyen de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions et les honoraires de montage reçus au titre des prêts sont considérés comme étant des ajustements du rendement des prêts et sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les honoraires de montage et les autres frais payés sont portés en réduction du revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais perçus en raison du remboursement anticipé de prêts sont inclus dans le revenu d'intérêt lorsque les prêts sont remboursés.

Prêts renégociés

Sous réserve d'une évaluation au cas par cas, la Banque peut restructurer un prêt ou réaliser la garantie. La restructuration peut comprendre la prorogation des modalités de paiement et l'acceptation de nouvelles conditions de prêt. Une fois les modalités renégociées, toute perte de valeur est évaluée selon le taux d'intérêt effectif calculé avant la modification des modalités et le prêt n'est dorénavant plus considéré comme étant en souffrance. Les prêts continuent d'être soumis à des tests de dépréciation, calculés au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Biens saisis

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont évalués initialement à leur juste valeur diminuée des frais de vente estimés, au poste Autres actifs. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont évalués initialement est comptabilisée à même la provision pour pertes sur prêts.

Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est comptabilisée dans les autres revenus à l'état du résultat consolidé. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont inclus dans les autres revenus et les frais autres que d'intérêt. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur, puis comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal de l'activité.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif expirent ou que les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif financier et pratiquement tous les risques et avantages rattachés au droit de propriété de l'actif sont transférés à un tiers. Lorsqu'un actif financier est entièrement décomptabilisé, un profit ou une perte est comptabilisé à l'état du résultat consolidé à un montant correspondant à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la contrepartie reçue.

Titrisation

La titrisation des prêts hypothécaires fait partie des stratégies de gestion des liquidités et du capital de la Banque. Ainsi, la Banque participe au programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TH) créés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et vend également des prêts hypothécaires à d'autres entités ad hoc. Les transferts de groupes de prêts hypothécaires en vertu de ces programmes n'entraînent pas la décomptabilisation des prêts hypothécaires du bilan consolidé de la Banque étant donné que celle-ci conserve la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux prêts. En conséquence, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés continuent d'être comptabilisés à titre de prêts au bilan consolidé. De plus, ces opérations entraînent la comptabilisation d'une dette liée aux activités de titrisation au moment où de la trésorerie est reçue par suite des opérations de titrisation.

Dépréciation des actifs financiers

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente font l'objet d'un suivi régulier afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. En évaluant la baisse de valeur, la Banque tient compte de nombreux faits spécifiques à chaque placement et de tous les facteurs qui pourraient indiquer qu'il y a eu dépréciation. La Banque fait aussi appel au jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une perte de valeur.

En ce qui a trait aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà de leur coût est considérée comme une indication objective de dépréciation. Si les titres de capitaux propres disponibles à la vente sont dépréciés, la perte cumulative, évaluée comme étant la différence entre le coût d'acquisition (déduction faite des remboursements du capital et de l'amortissement) et la juste valeur actuelle, moins toute perte de valeur antérieurement comptabilisée, est soustraite de la réserve relative aux actifs disponibles à la vente et comptabilisée dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers à l'état du résultat consolidé. Les pertes de valeur des titres de capitaux propres ne sont pas renversées par le biais de l'état du résultat consolidé. Les augmentations ultérieures de la juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisées dans la réserve relative aux actifs disponibles à la vente tandis que les diminutions ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé.

En ce qui a trait aux titres de créance disponibles à la vente, une indication objective de dépréciation comprend une difficulté financière importante de l'émetteur ou de la contrepartie, un défaut de paiement des intérêts ou du capital ou la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur. La perte de valeur représente la perte cumulative évaluée comme étant la différence entre le coût amorti et la juste valeur actuelle, moins toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. Le revenu d'intérêt futur est calculé à partir de la valeur comptable réduite et du même taux d'intérêt que celui ayant servi à actualiser les flux de trésorerie futurs dans le but d'évaluer la perte de valeur. Une baisse ultérieure de la juste valeur de l'instrument est également comptabilisée à l'état du résultat. Si la juste valeur d'un titre de créance augmente au

cours d'une période ultérieure, l'augmentation est comptabilisée dans la réserve relative aux actifs disponibles à la vente. Toutefois, si l'augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur à l'état du résultat consolidé, la perte de valeur est renversée par le biais de l'état du résultat consolidé. Une augmentation de la juste valeur en excédent de la réduction de valeur comptabilisée antérieurement à l'état du résultat consolidé est imputée à la réserve relative aux actifs disponibles à la vente.

Dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est déprécié et des pertes de valeur sont subies s'il existe une indication objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif, y compris les intérêts courus, et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif.

Dépréciation des prêts

Un prêt ou un groupe de prêts est déprécié et des pertes de valeur sont subies s'il existe une indication objective de la perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt ou du groupe de prêts, qui peut être estimé de façon fiable.

Est considérée comme une indication objective de dépréciation, notamment le fait :

- qu'il existe des motifs de croire qu'une tranche du capital ou des intérêts ne peut être recouvrée en raison des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie; ou
- que le remboursement du capital et des intérêts est en souffrance depuis 90 jours ou plus, à moins que le prêt soit entièrement garanti ou en voie de recouvrement, sauf en ce qui concerne les soldes de cartes de crédit; ou
- que le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 180 jours, à moins que le capital ou les intérêts soient garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, un gouvernement provincial ou un organisme gouvernemental canadien; ou
- que les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis plus de 365 jours, peu importe les garanties.

À chaque date du bilan, la Banque évalue si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour chaque prêt important ou collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. Si la Banque détermine qu'aucune indication objective de dépréciation n'existe pour un prêt évalué individuellement, elle inclut le prêt dans un portefeuille de prêts possédant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée, ou continue de l'être, ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif.

S'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimés. La valeur comptable du prêt est réduite au moyen d'un compte de provision cumulative et le montant de la perte est comptabilisé à l'état du résultat consolidé à titre de composante de la provision pour pertes sur prêts.

La valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés est calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti tient compte des flux de trésorerie qui peuvent découler d'une saisie, moins les coûts liés à l'obtention ou à la vente de la garantie, que la saisie soit probable ou non. Une fois établie, la valeur actualisée est désactualisée sur la période comprise entre la comptabilisation initiale de la provision et la date du recouvrement éventuel estimée de la valeur future du prêt, donnant lieu ainsi à la comptabilisation d'intérêts à l'état du résultat, dans les revenus d'intérêt. Si la perte de valeur est recouvrée ultérieurement, le recouvrement est crédité à la provision pour pertes sur prêts.

Provisions cumulatives collectives

Une provision cumulative collective est calculée pour tous les prêts jugés négligeables lorsqu'ils sont considérés individuellement et qui ne sont soumis à aucun test de dépréciation individuel. De plus, une provision cumulative collective est calculée pour les prêts qui ont fait individuellement l'objet d'une évaluation de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

dépréciés. Ces prêts sont évalués collectivement, par groupes d'actifs possédant des caractéristiques de risque similaires, pour déterminer s'il faut établir une provision en raison d'événements générateurs de pertes survenus mais non identifiés pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation mais dont l'incidence n'est pas encore évidente.

Pour établir les provisions cumulatives collectives, la Banque utilise un modèle fondé sur la notation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. La probabilité de défaut et la perte en cas de défaut tient compte de l'historique de la Banque. La provision cumulative collective est ajustée pour tenir compte des modifications apportées aux portefeuilles et aux politiques de crédit et est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette estimation tient compte de la conjoncture économique et des conditions de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

La provision liée aux risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certains montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, est comptabilisée dans les autres passifs.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Les acceptations sont classées dans les autres passifs. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un débours, est comptabilisé comme un élément d'actif correspondant et classé dans les prêts et créances. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état du résultat consolidé.

Dérivés et couvertures

Les dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques de la Banque liés aux taux d'intérêt et aux devises et, à l'occasion, ils sont utilisés dans des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans les autres actifs ou passifs, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou dans d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des dérivés sont immédiatement comptabilisées dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, comme il est décrit ci-après. Le revenu ou les frais d'intérêt liés aux dérivés sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

Comptabilité de couverture

Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Le cas échéant, la Banque documente la relation de couverture en bonne et due forme, y compris le type de couverture, soit la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de son efficacité. La comptabilité de couverture est considérée comme étant appropriée lorsque le dérivé est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

Couverture de juste valeur

Les opérations de couverture de juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé, au poste revenus de trésorerie et de marchés financiers, et moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'élément couvert au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. Si la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est vendu ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse de manière prospective. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert lié à une relation de couverture qui cesse d'être efficace ou dont le dérivé de

couverture est résilié ou vendu est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse également à la vente ou à la résiliation anticipée de l'élément couvert, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est alors immédiatement comptabilisé dans les autres revenus.

Couverture de flux de trésorerie

Les opérations de couverture de flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la portion inefficace de la couverture sont comptabilisées immédiatement à l'état du résultat consolidé. Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reclassées à l'état du résultat consolidé, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats.

Si la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est vendu ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse de manière prospective. Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relatives à une relation de couverture de flux de trésorerie qui cesse d'être efficace ou pour laquelle l'instrument de couverture est vendu ou résilié avant l'échéance sont reclassées à l'état du résultat consolidé, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et les variations de la juste valeur comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global sont alors immédiatement reclassées dans les autres revenus à l'état du résultat consolidé.

Dépôts

Les dépôts sont initialement évalués à la juste valeur, laquelle constitue généralement la contrepartie reçue, déduction faite des coûts engagés directement attribuables aux transactions. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions payées et les autres honoraires sont ajoutés aux frais d'intérêt sur la durée des dépôts. Les dépôts sont classés à titre de passifs financiers au coût amorti. Les dépôts sont présentés au bilan consolidé après déduction des commissions et des autres frais non amortis.

Contrats de dépôts indexés

Certaines obligations de dépôt, comme les certificats de placement garanti indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers, peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Ces obligations comportent un instrument dérivé incorporé devant être comptabilisé séparément. Par conséquent, comme tout dérivé, il est comptabilisé à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé, à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers. L'obligation de dépôt, excluant le dérivé incorporé, est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation de dépôt, incluant le dérivé incorporé, est présentée au bilan consolidé, à titre de dépôts de particuliers.

Dette liée aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation est initialement évaluée à la juste valeur, laquelle correspond généralement à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts engagés directement attribuables aux transactions. Par la suite, la dette est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est classifiée à titre d'autres passifs. Les frais d'intérêt sont répartis sur la durée prévue de l'emprunt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du passif.

Dette subordonnée

La dette subordonnée est initialement évaluée à la juste valeur, laquelle correspond généralement à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts engagés directement attribuables aux transactions. Par la suite, la dette est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est classifiée à titre d'autres passifs. Les frais d'intérêt sont répartis sur la durée prévue de l'emprunt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du passif.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou être calculée selon une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des données provenant de marchés observables.

Après la comptabilisation initiale, la juste valeur des instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs est généralement fondée sur les cours acheteur, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeur, pour les passifs financiers. Lorsque les instruments financiers ne sont pas cotés sur des marchés actifs, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent, entre autres, les prix de marché actuels d'instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans certains cas, des paramètres qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables doivent également être utilisés. Les évaluations peuvent également être ajustées afin de refléter l'incertitude liée à ces paramètres. Notamment, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité ou du risque de crédit de la contrepartie liés à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

La juste valeur des dérivés est généralement déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent certaines données observables, notamment les prix de marché actuels et les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Comme il faut faire preuve de jugement dans l'application de bon nombre des techniques d'évaluation et d'estimation acceptables, les justes valeurs calculées peuvent varier entre les intervenants sur les marchés. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée si bien qu'elle ne peut pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne peut pas non plus être considérée comme réalisable dans le cas d'un règlement immédiat de ces instruments.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et le solde net est présenté dans le bilan consolidé lorsque la Banque a un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les revenus et les frais ne sont pas compensés à l'état du résultat consolidé sauf si une norme ou une interprétation comptable l'exige ou le permet et qu'il en est ainsi stipulé dans les méthodes comptables de la Banque.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, y compris les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des biens, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Les ajouts et les dépenses ultérieures ne sont incorporés au coût de l'actif que dans la mesure où ils accroissent les avantages économiques futurs devant être obtenus de ces biens.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pour réduire le coût des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles sur leur durée d'utilité estimée. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées se présentent comme suit :

	Période
Locaux	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail plus la première option de renouvellement, ou de la durée d'utilité
Matériel et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	5 à 10 ans

Les valeurs résiduelles sous-jacentes au calcul de l'amortissement des immobilisations corporelles font l'objet d'une observation constante pour prendre en compte tout changement de circonstance. La durée d'utilisation et la méthode d'amortissement sont également revues régulièrement, au moins à la fin de chaque exercice, et ajustées au besoin. Ces changements sont traités comme des modifications d'estimations comptables.

Dépréciation

Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, elle est considérée comme étant dépréciée et est immédiatement réduite à sa valeur recouvrable. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Il incombe à la direction d'évaluer si ces événements ou circonstances existent. Aucune immobilisation corporelle n'a subi de dépréciation durant les périodes de neuf mois closes les 31 juillet 2012 et 2011.

3.3 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, déduction faite de tout cumul de pertes de valeur.

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à partir de la date de l'acquisition, à chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT de la Banque, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Chaque unité à laquelle le goodwill est affecté représente au sein de la Banque le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et n'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel. La Banque a affecté le goodwill découlant des regroupements d'entreprises au secteur B2B Banque ainsi qu'à une partie du secteur Particuliers et PME-Québec, désignée unité de détail, qui comprend les activités de toutes les succursales et les activités des autres services bancaires de détail au Québec.

Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu subir une dépréciation, en comparant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus provenant des UGT avec la valeur comptable de ses actifs nets, y compris le goodwill attribuable. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas renversées.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée et qui se composent principalement des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations clients, ainsi que des dépôts de base, sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit de trois à quatorze ans. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit de cinq à dix ans. L'amortissement des logiciels est comptabilisé à l'état du résultat consolidé, au poste Frais d'occupation de locaux et technologie, et l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, au poste Autres sous les Frais autres que d'intérêt.

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est limitée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. Lorsque la valeur comptable nette dépasse l'estimation des flux de trésorerie nets futurs actualisés, les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont considérées comme étant dépréciées et ramenées à leur valeur recouvrable.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles est comptabilisée au résultat net au cours de la période pendant laquelle les pertes sont subies.

3.4 Avantages du personnel

La Banque offre des avantages à court terme, notamment les salaires, l'assurance vie et l'assurance maladie, les congés annuels ainsi que d'autres régimes incitatifs. La Banque offre aussi des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite, de même que l'assurance vie et l'assurance maladie pour certains employés ayant pris leur retraite.

Avantages à court terme

La Banque comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé des services rendus par son personnel en contrepartie d'avantages du personnel.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés à prestations définies, y compris certains volets à cotisations définies. La capitalisation des régimes est généralement assurée à la fois par la Banque et les employés participants aux régimes.

Régimes de retraite à prestations définies

Les régimes de retraite à prestations définies sont habituellement fondés sur le nombre d'années de service, l'âge, les cotisations et le salaire moyen. L'actif ou le passif au titre des prestations définies, comptabilisé au bilan consolidé, correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, moins la juste valeur des actifs du régime à la date du bilan et les ajustements découlant de tout écart actuariel et des coûts des services passés non comptabilisés dont les droits y rattachés ne sont pas acquis.

Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'effet des écarts entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit), ainsi que l'effet de l'évolution des hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels nets sont amortis si, au début de l'exercice, le solde non amorti du profit ou de la perte excède 10 % de l'obligation au titre des prestations définies ou de la valeur marchande des actifs des régimes si celle-ci est plus élevée. Cet excédent serait amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de quatre à onze ans selon les régimes.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est évaluée selon les sorties de trésorerie futures estimées actualisées au moyen des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première catégorie dont l'échéance se rapproche de celle des obligations au titre des prestations définies connexes. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La valeur de l'actif au titre d'un régime de retraite se limite à la somme des pertes actuarielles et du coût des services passés non encore comptabilisé ainsi qu'à la valeur actuelle des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant du régime ou de réductions des cotisations futures au régime. Le coût des avantages offerts en vertu des régimes est établi pour chaque régime au moyen de la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées qui comporte divers paramètres, comme les hypothèses démographiques, la probabilité de départ anticipé à la retraite, la hausse future des salaires, le taux d'actualisation et le taux d'inflation général.

Les coûts comptabilisés au titre des prestations définies au poste Salaires et avantages du personnel à l'état du résultat consolidé comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations définies, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement des écarts actuariels et e) la variation de la provision pour perte de valeur.

Le coût des services passés est comptabilisé en charges sur une base linéaire sur la période moyenne pendant laquelle les avantages sont acquis. Si les avantages sont acquis immédiatement après le lancement du régime de retraite, ou après y avoir apporté des modifications, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Régimes de retraite à cotisations définies

Dans le cadre des régimes de retraite, la Banque a également des régimes de retraite à cotisations définies. Les cotisations payables à ces régimes à cotisations définies sont versées au rythme des services rendus à la Banque par les employés et sont comptabilisées en charges au poste salaires et avantages du personnel. Les cotisations impayées sont comptabilisées à titre de passif.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés, notamment un régime de continuation de salaire lors de congés de maternité et le paiement des primes de régimes d'assurance collective lors d'une période d'invalidité ou de congés de maternité. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite, tels que l'assurance maladie et l'assurance vie. Le coût de ces avantages est comptabilisé au cours de la carrière active des employés selon des méthodes comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations définies.

3.5 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont des passifs dont les échéances ou les montants sont incertains. Elles sont comptabilisées lorsque la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour régler l'obligation et que le coût peut être estimé de façon fiable.

Des informations sont fournies sur les passifs éventuels quand la Banque a une obligation possible dans le cas où des événements futurs incertains se produisent, ou une obligation actuelle découlant d'un événement passé, mais dont le paiement n'est pas probable ou que le montant ne peut être évalué de façon fiable.

3.6 Impôts sur le résultat

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts différés liés aux reports de pertes prospectifs et autres différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date à laquelle les différences sont prévues s'inverser. Une provision pour perte de valeur est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts différés au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. Tous les montants découlant des changements de taux d'imposition sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils sont liés à des éléments précédemment comptabilisés ailleurs que dans le résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

3.7 Résultat par action

La Banque calcule le résultat de base par action en divisant le résultat net de la période, moins les dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le résultat y afférents, ainsi que les primes au rachat d'actions privilégiées, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat de base, ajusté pour tenir compte des effets des actions ordinaires potentiellement dilutives, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté pour la période, qui tient compte de l'effet des actions ordinaires potentiellement dilutives.

3.8 Assurance

En vertu d'une convention avec une société d'assurance non apparentée, la Banque est engagée principalement dans des activités liées à l'assurance crédit en cas de décès ou d'invalidité. Les primes d'assurance sont comptabilisées comme des revenus, déduction faite de la réassurance, au prorata sur la durée des polices sous-jacentes. Les réclamations d'assurance et les changements apportés aux estimations des indemnités liées aux polices d'assurance sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces activités sont présentées dans les autres revenus, au poste Revenus d'assurance crédit.

3.9 Paiements fondés sur des actions

La Banque offre une rémunération fondée sur les actions à certains employés et administrateurs.

La charge de rémunération liée aux instruments de capitaux propres (options d'achat d'actions) est comptabilisée selon l'estimation la plus probable du nombre d'instruments pour lesquels il est prévu que les droits deviendront acquis, des révisions de cette estimation étant effectuées si des informations ultérieures indiquent qu'il est probable que les extinctions réelles différeront de l'estimation initiale. Les options d'achat d'actions sont passées en charges, donnant lieu à une augmentation correspondante dans la réserve pour paiements fondés sur des actions, dans les capitaux propres.

Les droits à la plus-value des actions, les unités d'actions restreintes, les unités d'actions de performance et les unités d'actions différées sont comptabilisés à titre de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie et sont passés en charges, un passif correspondant étant comptabilisé, selon la juste valeur des actions ordinaires de la Banque et, en ce qui a trait aux unités d'actions de performance, des conditions de performance spécifiques. La variation de la valeur des droits et des unités découlant des variations de la juste valeur des actions ordinaires de la Banque ou des changements de conditions de performance spécifiques et des dividendes crédités est comptabilisée dans les résultats au cours de la période d'acquisition des droits, en partie contrebalancée par l'incidence des swaps sur rendement total utilisés pour gérer la variabilité des droits et des unités connexes.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

La rémunération fondée sur les actions est comptabilisée à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits pertinente.

Les cotisations de la Banque liées au régime d'achat d'actions des employés sont comptabilisées à titre de charge de rémunération.

3.10 Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

3.11 Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de toutes les entités du groupe. Les actifs financiers et les passifs financiers libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les profits et les pertes réalisés et latents découlant de la conversion de monnaies étrangères sont compris dans les autres revenus.

3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent à la trésorerie et aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques et sont classés dans la catégorie des prêts et créances. La trésorerie comprend les billets de banque et les pièces de monnaie.

3.13 Contrats de location

La Banque a conclu des contrats de location pour ses locaux et d'autres contrats. Ces contrats sont comptabilisés à titre de contrats de location simple étant donné qu'ils ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages attachés au droit de propriété de ces biens loués. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés dans les frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé selon une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.14 Capital-actions

Coût d'émission des actions

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en déduction du produit, nets des impôts sur le résultat connexes.

Dividendes sur actions ordinaires

Les dividendes sur actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres au cours de la période où ils sont approuvés par le conseil d'administration de la Banque.

4. Modifications de méthodes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié, puis modifié en octobre 2010, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le cadre de la première phase de son projet en cours visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9, qui doit être appliquée rétrospectivement, est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015,

soit à compter du 1^{er} novembre 2015 pour la Banque. Elle contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie du champ d'application de l'IAS 39.

Selon la norme, tous les actifs financiers doivent être classés, d'après le modèle d'affaires de l'entité en matière de gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers, dans l'une des trois catégories suivantes : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des capitaux propres.

Les passifs financiers seront classés dans les mêmes catégories définies par l'IAS 39; toutefois, l'évaluation des passifs financiers selon l'option à la juste valeur a été modifiée au niveau du propre risque de crédit de l'entité.

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devront être appliquées rétrospectivement.

L'IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique. La norme élimine la possibilité de comptabiliser les partenariats au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle ainsi que la distinction entre les actifs contrôlés conjointement et les activités contrôlées conjointement.

L'IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devra être appliquée prospectivement. L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise pour les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devra être appliquée rétrospectivement.

Les modifications apportées à l'IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la «méthode du corridor», que la Banque utilise à l'heure actuelle, et exigent que les réévaluations soient présentées dans les autres éléments du résultat global. Les modifications exigent également que le rendement prévu des actifs du régime comptabilisé dans le résultat net soit calculé sur la base du taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences

4. Modifications de méthodes comptables à venir [suite]

de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de l'IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit à compter du 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement. En outre, en décembre 2011, l'IASB a publié des modifications connexes à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement.

IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils sont susceptibles d'être reclassés ou non à l'état du résultat consolidé au cours de périodes ultérieures. Les nouvelles dispositions ne visent pas à définir quels éléments sont présentés dans les autres éléments du résultat global et ne modifient pas le choix de présenter les éléments après impôts. Les modifications apportées à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012, soit à compter du 1^{er} novembre 2012 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement. La Banque estime que les modifications n'auront pas un impact significatif sur les états financiers.

5. Adoption des IFRS

La Banque a adopté les IFRS en date du 1^{er} novembre 2011. Pour les périodes et l'exercice clos jusqu'au 31 octobre 2011, la Banque a préparé ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada) antérieurs. Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012 seront les premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. La date de transition de la Banque étant le 1^{er} novembre 2010 (la date de transition), celle-ci a préparé son bilan consolidé d'ouverture à cette date. Les présents états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 3. En définitive, la Banque préparera son bilan consolidé d'ouverture et ses états financiers consolidés pour les exercices 2011 et 2012 selon les IFRS existantes entrées en vigueur le 31 octobre 2012 ou avant. Par conséquent, le bilan d'ouverture et les états financiers consolidés pour les exercices 2011 et 2012 pourraient différer des présents états financiers.

La note 5 décrit les incidences de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur le bilan consolidé et les capitaux propres consolidés présentés au 1^{er} novembre 2010, au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011, ainsi que sur le résultat consolidé pour le trimestre et pour la période de neuf mois clos le 31 juillet 2011. Le résultat global consolidé est présenté pour le trimestre et pour la période de neuf mois clos le 31 juillet 2011 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

5.1 Exemptions et exceptions selon l'IFRS 1

L'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, fournit des indications sur la première application des IFRS. Elle exige en général d'un premier adoptant qu'il applique rétrospectivement l'ensemble des IFRS en vigueur à la fin de sa première période annuelle de présentation de l'information financière (le 31 octobre 2012, pour la Banque). En outre, elle contient certaines exemptions et exceptions au principe général d'application rétrospective, en vue de faciliter la transition aux IFRS. La Banque a analysé ces exceptions et exemptions et a fait des choix en vue de la préparation de son bilan d'ouverture selon les IFRS. Les exemptions et les exceptions à l'égard de l'exigence d'application rétrospective des IFRS que la Banque a décidé d'appliquer sont décrites ci-après.

Exemptions facultatives à l'égard de l'exigence d'application rétrospective

La Banque s'est prévaluée de certaines exemptions facultatives à l'égard de l'exigence d'application rétrospective des IFRS au moment de la préparation de son bilan d'ouverture. Les exemptions dont elle s'est prévaluée sont décrites ci-après :

a) Titrisation

De manière générale, les opérations de titrisation de la Banque ne satisferaient pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39. L'IFRS 1 fournit l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues jusqu'à la date de transition d'une entité ou à une autre date déterminée par l'entité, plutôt que le 1^{er} janvier 2004,

soit la date obligatoire actuelle. Toutefois, conformément à la position du BSIF, la Banque a appliqué les dispositions relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39 aux opérations de titrisation antérieures.

b) Désignation des instruments financiers

Selon l'IAS 39, les entités peuvent faire certaines désignations, mais seulement à la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 autorise une entité à désigner un actif financier comptabilisé antérieurement comme étant disponible à la vente ou comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition aux IFRS.

Selon les PCGR du Canada, certaines valeurs mobilières détenues à titre de couvertures économiques des activités de titrisation hors bilan avaient été désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire une disparité de traitement comptable qui aurait résulté du fait que ces actifs eut été évalués différemment des swaps de titrisation connexes. Selon les IFRS, ces opérations de titrisation antérieures ne satisfont pas aux exigences en matière de décomptabilisation et les swaps de titrisation connexes ne sont plus comptabilisés au bilan. Afin de rendre conforme la comptabilisation des revenus tirés de ces transactions, la Banque a désigné ces valeurs mobilières comme étant disponibles à la vente. De plus, la comptabilisation des opérations de titrisation antérieures selon les IFRS a donné lieu à la comptabilisation initiale et au classement des actifs de remplacement comme il est précisé à la note 5.6 a).

En ce qui concerne les autres instruments financiers, la Banque a maintenu ses désignations existantes, telles qu'elles étaient établies au 1^{er} novembre 2010.

c) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 1 fournit l'option d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de manière prospective à compter de la date de transition ou de manière rétrospective à tout regroupement d'entreprises passé, dans la mesure où l'IFRS 3 est appliquée de manière uniforme à compter de la date de ce regroupement d'entreprises jusqu'à la date de transition. La Banque a opté pour l'application de cette exemption et a choisi le 1^{er} novembre 2000 comme date de retraitement des regroupements d'entreprises passés. La valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles a été modifiée à la date de transition, comme il est expliqué à la note 5.6 e).

d) Avantages du personnel

Plutôt que de retraiter la comptabilisation des régimes des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les écarts actuariels non amortis, de la date de leur mise en place jusqu'à la date de transition comme si l'IAS 19, *Avantages du personnel*, avait toujours été appliqué, la Banque a choisi, comme l'autorise l'IFRS 1, de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés non amortis dans les résultats non distribués consolidés à la date de transition aux IFRS. La Banque a aussi choisi de présenter les obligations au titre des prestations définies, les actifs du régime, le déficit et les ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs et aux actifs au titre des avantages du personnel à compter de la date de transition, et de cumuler graduellement les données pour présenter l'information comparative sur quatre ans comme il est requis selon les IFRS.

e) Paiements fondés sur des actions

Selon l'IFRS 1, la Banque a choisi de se prévaloir de l'exemption facultative offerte, qui permet à la Banque de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux paiements fondés sur des actions attribués avant le 7 novembre 2002, et à celles dont les droits ont été acquis avant le 1^{er} novembre 2010. Aucun ajustement lié à ces instruments n'a été apporté par suite de ce choix à la date de transition.

Exceptions obligatoires à l'exigence d'application rétrospective

Au moment de la préparation du bilan d'ouverture, la Banque a appliqué les exceptions obligatoires à l'exigence d'application rétrospective des IFRS, comme il est mentionné ci-après.

a) Comptabilité de couverture

Seules les relations de couverture qui satisfont aux critères de comptabilité de couverture selon les IFRS à la date de transition sont comptabilisées à titre de couvertures à cette date.

b) Estimations

La Banque n'a pas utilisé de connaissances acquises a posteriori pour formuler ou réviser les estimations.

5. Adoption des IFRS [suite]

5.2 Rapprochement du bilan selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du bilan selon les PCGR du Canada de celui présenté selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements et des reclassements.

AU 31 OCTOBRE 2011						
	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS	
ACTIF						
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques						
		81 600 \$	- \$	- \$	81 600 \$	
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques						
	a)	276 429	9 030	-	285 459	
Valeurs mobilières						
Disponibles à la vente	a)	1 096 333	-	1 011 742	2 108 075	
Détenues jusqu'à l'échéance	a)	-	885 822	-	885 822	
Détenues à des fins de transaction		2 181 969	-	-	2 181 969	
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	a)	1 011 742	-	(1 011 742)	-	
		4 290 044	885 822	-	5 175 866	
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente						
	a)	318 753	401 564	-	720 317	
Prêts						
Personnels	n)	5 768 787	-	5 420	5 774 207	
Hypothécaires résidentiels	a), n)	8 378 029	3 394 017	97 366	11 869 412	
Hypothécaires commerciaux		2 363 808	-	-	2 363 808	
Commerciaux et autres		1 900 977	-	-	1 900 977	
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		179 140	-	-	179 140	
		18 590 741	3 394 017	102 786	22 087 544	
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	d)	(149 743)	1 000	5 593	(143 150)	
		18 440 998	3 395 017	108 379	21 944 394	
Autres						
Immobilisations corporelles	m)	64 752	(3 044)	-	61 708	
Dérivés	a)	228 704	(443)	-	228 261	
Goodwill	e)	53 790	(24 566)	-	29 224	
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	f), m)	123 357	(9 408)	-	113 949	
Actifs d'impôt différé	j)	-	19 876	(15 716)	4 160	
Autres actifs	a), c), e), j), n)	612 024	(186 806)	(106 946)	318 272	
		1 082 627	(204 391)	(122 662)	755 574	
		24 490 451 \$	4 487 042 \$	(14 283) \$	28 963 210 \$	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Personnels	a), b)	15 610 012 \$	(159) \$	- \$	15 609 853 \$	
Entreprises, banques et autres	a)	4 457 406	(50 978)	-	4 406 428	
		20 067 418	(51 137)	-	20 016 281	
Autres						
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 471 254	-	-	1 471 254	
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		36 770	-	-	36 770	
Acceptations		179 140	-	-	179 140	
Dérivés	a)	246 475	(116 506)	-	129 969	
Passifs d'impôt différé	j)	-	(17 244)	23 606	6 362	
Autres passifs	a), c), d), g), i), j), k), l)	912 190	27 419	(37 889)	901 720	
		2 845 829	(106 331)	(14 283)	2 725 215	
Dettes liées aux activités de titrisation	a)	-	4 760 847	-	4 760 847	
Dettes subordonnées	b)	242 512	39	-	242 551	
Capitaux propres						
Actions privilégiées		210 000	-	-	210 000	
Actions ordinaires		259 492	-	-	259 492	
Réserve pour paiements fondés sur des actions		227	-	-	227	
Résultats non distribués	o)	818 207	(135 200)	-	683 007	
Cumul des autres éléments du résultat global	a), b), h), j)	46 766	18 824	-	65 590	
		1 334 692	(116 376)	-	1 218 316	
		24 490 451 \$	4 487 042 \$	(14 283) \$	28 963 210 \$	

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

AU 31 JUILLET 2011

	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	69 820 \$	193 \$	- \$	70 013 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	596 979	2 773	-	599 752
Valeurs mobilières					
Disponibles à la vente	a), h)	1 028 953	868	1 013 003	2 042 824
Détenues jusqu'à l'échéance	a)	-	830 964	-	830 964
Détenues à des fins de transaction		2 044 465	-	-	2 044 465
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	a)	1 013 003	-	(1 013 003)	-
		4 086 421	831 832	-	4 918 253
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente					
	a)	312 647	227 573	-	540 220
Prêts					
Personnels	n)	5 728 317	-	4 553	5 732 870
Hypothécaires résidentiels	a), n)	8 183 447	3 299 905	95 578	11 578 930
Hypothécaires commerciaux		2 302 562	-	-	2 302 562
Commerciaux et autres		1 863 448	-	-	1 863 448
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		198 429	-	-	198 429
		18 276 203	3 299 905	100 131	21 676 239
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	d)	(147 663)	1 000	5 510	(141 153)
		18 128 540	3 300 905	105 641	21 535 086
Autres					
Immobilisations corporelles	m)	63 616	(3 036)	-	60 580
Dérivés	a)	147 009	(866)	-	146 143
Goodwill	e)	53 790	(24 566)	-	29 224
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	f), m)	114 812	(9 730)	-	105 082
Actifs d'impôt différé	j)	-	19 570	(11 834)	7 736
Autres actifs	a), c), j), n)	509 054	(180 762)	(101 751)	226 541
		888 281	(199 390)	(113 585)	575 306
		24 082 688 \$	4 163 886 \$	(7 944) \$	28 238 630 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels	a), b)	15 606 705 \$	(72 176) \$	- \$	15 534 529 \$
Entreprises, banques et autres		3 891 333	-	-	3 891 333
		19 498 038	(72 176)	-	19 425 862
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 436 439	-	-	1 436 439
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		367 814	-	-	367 814
Acceptations		198 429	-	-	198 429
Dérivés	a)	181 758	(77 731)	-	104 027
Passifs d'impôt différé	j)	-	(17 241)	18 260	1 019
Autres passifs	a), c), d), g), i), j), k), l)	854 628	4 403	(26 204)	832 827
		3 039 068	(90 569)	(7 944)	2 940 555
Dettes liées aux activités de titrisation					
	a)	-	4 442 256	-	4 442 256
Dettes subordonnées					
	b)	242 072	41	-	242 113
Capitaux propres					
Actions privilégiées		210 000	-	-	210 000
Actions ordinaires		259 492	-	-	259 492
Réserve pour paiements fondés sur des actions		227	-	-	227
Résultats non distribués	o)	802 795	(133 337)	-	669 458
Cumul des autres éléments du résultat global	a), b), h), j)	30 996	17 671	-	48 667
		1 303 510	(115 666)	-	1 187 844
		24 082 688 \$	4 163 886 \$	(7 944) \$	28 238 630 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5. Adoption des IFRS [suite]

AU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	70 537 \$	1 907 \$	- \$	72 444 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	95 561	3 833	-	99 394
Valeurs mobilières					
Disponibles à la vente	a), h)	1 103 744	1 281	1 033 836	2 138 861
Détenues jusqu'à l'échéance	a)	-	559 457	-	559 457
Détenues à des fins de transaction		1 496 583	-	-	1 496 583
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	a)	1 658 478	-	(1 033 836)	624 642
		4 258 805	560 738	-	4 819 543
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente					
	a)	803 874	190 800	-	994 674
Prêts					
Personnels	n)	5 630 788	-	5 415	5 636 203
Hypothécaires résidentiels	a), n)	8 055 034	2 715 535	89 078	10 859 647
Hypothécaires commerciaux		2 166 375	-	-	2 166 375
Commerciaux et autres		1 691 190	-	-	1 691 190
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		165 450	-	-	165 450
		17 708 837	2 715 535	94 493	20 518 865
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	d)	(138 143)	840	5 736	(131 567)
		17 570 694	2 716 375	100 229	20 387 298
Autres					
Immobilisations corporelles	m)	58 536	(2 809)	-	55 727
Dérivés	a)	162 610	(4 544)	-	158 066
Goodwill	e)	53 790	(24 566)	-	29 224
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	f), m)	112 369	(10 698)	-	101 671
Actifs d'impôt différé	j)	-	18 416	29 579	47 995
Autres actifs	a), c), j), n)	585 362	(172 001)	(124 072)	289 289
		972 667	(196 202)	(94 493)	681 972
		23 772 138 \$	3 277 451 \$	5 736 \$	27 055 325 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels	a), b)	15 396 911 \$	(42 060) \$	- \$	15 354 851 \$
Entreprises, banques et autres		4 250 819	-	-	4 250 819
		19 647 730	(42 060)	-	19 605 670
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 362 336	-	-	1 362 336
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		60 050	-	-	60 050
Acceptations		165 450	-	-	165 450
Dérivés	a)	199 278	(84 043)	-	115 235
Passifs d'impôt différé	j)	-	(13 977)	41 520	27 543
Autres passifs	a), c), d), g), i), j), k), l)	947 879	33 844	(35 784)	945 939
		2 734 993	(64 176)	5 736	2 676 553
Dettes liées aux activités de titrisation					
	a)	-	3 486 634	-	3 486 634
Dettes subordonnées					
		150 000	-	-	150 000
Capitaux propres					
Actions privilégiées		210 000	-	-	210 000
Actions ordinaires		259 363	-	-	259 363
Réserve pour paiements fondés sur des actions		243	-	-	243
Résultats non distribués	o)	741 911	(131 428)	-	610 483
Cumul des autres éléments du résultat global	a), b), h), j)	27 898	28 481	-	56 379
		1 239 415	(102 947)	-	1 136 468
		23 772 138 \$	3 277 451 \$	5 736 \$	27 055 325 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5.3 Rapprochement de l'état du résultat selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat selon les PCGR du Canada de celui présenté selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2011				
	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	IFRS
Revenu d'intérêt				
Prêts	a), d)	203 304 \$	40 704 \$	244 008 \$
Valeurs mobilières	a)	15 737	3 040	18 777
Dépôts auprès d'autres banques	a)	1 584	10	1 594
Autres, incluant les dérivés	a), b)	18 221	(1 932)	16 289
		238 846	41 822	280 668
Frais d'intérêt				
Dépôts		112 032	-	112 032
Dettes liées aux activités de titrisation	a)	-	36 333	36 333
Dettes subordonnées		2 411	-	2 411
Autres, incluant les dérivés		466	-	466
		114 909	36 333	151 242
Revenu net d'intérêt		123 937	5 489	129 426
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts	k)	30 240	(792)	29 448
Revenus tirés des activités de courtage		10 221	-	10 221
Revenus de titrisation	a)	10 201	(10 201)	-
Revenus d'assurance crédit		4 104	-	4 104
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	a), b), h)	4 555	364	4 919
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 483	-	4 483
Revenus tirés des régimes enregistrés autogérés		1 674	-	1 674
Autres revenus		1 558	-	1 558
		67 036	(10 629)	56 407
Revenu total		190 973	(5 140)	185 833
Provisions pour pertes sur prêts	d)	8 000	6 640	14 640
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel	c), g)	72 466	(2 112)	70 354
Frais d'occupation de locaux et technologie	l), m)	36 198	84	36 282
Autres	a), d), f), k)	28 108	(848)	27 260
		136 772	(2 876)	133 896
Résultat avant impôts sur le résultat		46 201	(8 904)	37 297
Impôts sur le résultat	j)	10 919	(2 694)	8 225
Résultat net		35 282 \$	(6 210) \$	29 072 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 107	-	3 107
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		32 175 \$	(6 210) \$	25 965 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		23 925	-	23 925
dilué		23 943	-	23 943
Résultat par action				
de base		1,34 \$	(0,25) \$	1,09 \$
dilué		1,34 \$	(0,26) \$	1,08 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5. Adoption des IFRS [suite]

POUR LES LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2011

	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	IFRS
Revenu d'intérêt				
Prêts	a), d)	606 080 \$	114 777 \$	720 857 \$
Valeurs mobilières	a)	46 841	8 421	55 262
Dépôts auprès d'autres banques	a)	4 167	26	4 193
Autres, incluant les dérivés	a), b)	50 649	(5 056)	45 593
		707 737	118 168	825 905
Frais d'intérêt				
Dépôts		334 394	-	334 394
Dettes liées aux activités de titrisation	a)	-	102 191	102 191
Dettes subordonnées		9 142	-	9 142
Autres, incluant les dérivés		2 084	-	2 084
		345 620	102 191	447 811
Revenu net d'intérêt				
		362 117	15 977	378 094
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts	k)	86 635	(962)	85 673
Revenus tirés des activités de courtage		40 097	-	40 097
Revenus de titrisation	a)	26 655	(26 655)	-
Revenus d'assurance crédit		13 597	-	13 597
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	a), b), h)	13 645	1 396	15 041
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		13 050	-	13 050
Revenus tirés des régimes enregistrés autogérés		5 748	-	5 748
Autres revenus		4 625	-	4 625
		204 052	(26 221)	177 831
Revenu total				
		566 169	(10 244)	555 925
Provisions pour pertes sur prêts				
	d)	35 000	3 081	38 081
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel	c), g)	220 214	(8 015)	212 199
Frais d'occupation de locaux et technologie	l), m)	105 507	330	105 837
Autres	a), d), f), k)	76 833	(1 910)	74 923
		402 554	(9 595)	392 959
Résultat avant impôts sur le résultat				
		128 615	(3 730)	124 885
Impôts sur le résultat	j)	29 698	(1 821)	27 877
Résultat net				
		98 917 \$	(1 909) \$	97 008 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		9 325	-	9 325
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires				
		89 592 \$	(1 909) \$	87 683 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		23 923	-	23 923
dilué		23 944	-	23 944
Résultat par action				
de base		3,75 \$	(0,08) \$	3,67 \$
dilué		3,74 \$	(0,08) \$	3,66 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5.4 Rapprochement du résultat global selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat global présenté selon les PCGR du Canada de celui présenté selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements.

ÉLÉMENT ^[1]	POUR LE		POUR LES	
	TRIMESTRE		NEUF MOIS	
	CLOS LE	CLOS LE	CLOS LE	POUR L'EXERCICE
	31 JUILLET	31 JUILLET	31 OCTOBRE	
	2011	2011	2011	2011
Résultat global - PCGR du Canada		50 550 \$	102 015 \$	146 357 \$
Ajustements au résultat net				
Titrisation	a)	(4 066)	(9 657)	(13 000)
Comptabilité de couverture	b)	83	432	150
Avantages du personnel	c)	1 898	5 693	7 803
Provisions pour pertes sur prêts	d)	(4 147)	24	24
Regroupement d'entreprise	e)	-	-	(826)
Consolidation de B2B Trust	f)	218	653	870
Paiements fondés sur des actions	g)	(390)	28	421
Valeurs mobilières	h)	51	372	319
Comptabilisation des impôts	j)	232	836	796
Autres	k), l), m)	(89)	(290)	(329)
		(6 210)	(1 909)	(3 772)
Ajustements aux autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat				
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	a), b), h), j)	1 656	(8 768)	(9 758)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	b), j)	2 014	(2 042)	101
		3 670	(10 810)	(9 657)
Résultat global - IFRS		48 010 \$	89 296 \$	132 928 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

5.5 Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada de ceux selon les IFRS

Le tableau ci-après présente le rapprochement des capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada de ceux présentés selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements.

ÉLÉMENT ^[1]	AU 31 OCTOBRE		AU 31 JUILLET		AU 1 ^{ER} NOVEMBRE	
	2011	2011	2011	2010	2010	2010
Capitaux propres - PCGR du Canada		1 334 692 \$	1 303 510 \$	1 239 415 \$		
Incidence sur les résultats non distribués						
Titrisation	a)	(14 543)	(11 199)	(1 543)		
Comptabilité de couverture	b)	13	294	(138)		
Avantages du personnel	c)	(86 734)	(88 844)	(94 537)		
Provisions pour pertes sur prêts	d)	(1 539)	(1 540)	(1 563)		
Regroupement d'entreprise	e)	(22 061)	(21 234)	(21 234)		
Consolidation de B2B Trust	f)	(6 861)	(7 078)	(7 731)		
Paiements fondés sur des actions	g)	(156)	(549)	(577)		
Valeurs mobilières	h)	(889)	(836)	(1 208)		
Comptabilisation des impôts	j)	(758)	(717)	(1 553)		
Autres	k), l), m)	(1 672)	(1 634)	(1 344)		
		(135 200)	(133 337)	(131 428)		
Incidence sur le cumul des autres éléments du résultat global consolidé, après impôts sur le résultat						
Réserve pour valeurs mobilières disponibles à la vente	a), b), h), j)	18 645	19 635	28 403		
Réserve pour couverture de flux de trésorerie	b), j)	179	(1 964)	78		
		18 824	17 671	28 481		
Capitaux propres - IFRS		1 218 316 \$	1 187 844 \$	1 136 468 \$		

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

5.6 Nature des ajustements

Les détails des ajustements apportés au bilan consolidé au 1^{er} novembre 2010, au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011, ainsi qu'à l'état du résultat consolidé et à l'état du résultat global consolidé pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2011 par suite du basculement aux IFRS figurent à la section qui suit.

a) Titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Ces opérations de titrisation satisfaisaient aux critères de décomptabilisation selon les PCGR du Canada et ont donc été comptabilisées à titre de cessions de créances. Selon les IFRS, ces transactions ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation et ont donc été comptabilisées à titre de transactions de financement.

La différence de traitement comptable de ces opérations de titrisation entre les PCGR du Canada et les IFRS a donné lieu aux ajustements suivants aux états financiers de la Banque :

- comptabilisation au bilan consolidé selon les IFRS des prêts hypothécaires titrisés qui étaient auparavant décomptabilisés selon les PCGR du Canada, et comptabilisation des passifs de titrisation connexes non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada;
- comptabilisation des actifs financiers (les actifs de remplacement, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs mobilières) qui étaient détenus antérieurement hors bilan pour gérer l'asymétrie des échéances entre les prêts hypothécaires titrisés amortissables et les passifs de titrisation hors bilan liés au Programme des OHC;
- élimination des créances et des créditeurs issus de la titrisation comptabilisés, selon les PCGR du Canada, au bilan consolidé, y compris le passif-dépôts à l'égard des comptes de trésorerie auparavant détenus hors bilan et les passifs de gestion liés aux droits conservés et aux swaps de titrisation;
- renversement des profits et des pertes de titrisation, y compris les profits et les pertes sur les swaps de titrisation¹ et les droits conservés, et amortissement des passifs de gestion comptabilisés antérieurement en résultat net selon les PCGR du Canada;
- comptabilisation des revenus d'intérêt sur les prêts hypothécaires titrisés et les actifs de remplacement non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada;
- comptabilisation des frais d'intérêt sur la dette liée aux activités de titrisation qui n'était pas comptabilisée auparavant selon les PCGR du Canada;
- nouvelle désignation de certaines valeurs mobilières ayant une juste valeur de 1,0 milliard \$ au 1^{er} novembre 2010 comme étant disponibles à la vente, qui étaient auparavant désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net²;
- au premier trimestre de 2011, par suite de ces modifications, la Banque a également modifié certaines relations de couverture pour rendre conforme la comptabilisation des revenus sur les dérivés utilisés pour couvrir les activités de titrisation.

Dans l'ensemble, la différence de traitement comptable de ces opérations de titrisation entre les PCGR du Canada et les IFRS ne donne lieu qu'à des différences sur le plan du calendrier de comptabilisation des flux de trésorerie dans le total du résultat global. Enfin, à la fin de la durée de vie de chaque portefeuille de titrisation, le même montant total cumulatif de revenus aura été comptabilisé dans les capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS.

¹ Dans le cadre des opérations de titrisation, la Banque conclut des swaps de titrisation qui sont conçus pour protéger les conduits contre les risques de taux d'intérêt et de remboursements anticipés. Ces swaps de titrisation constituent des dérivés et, par conséquent, ont été réévalués à la valeur de marché dans l'état du résultat consolidé. Les profits et les pertes sur les swaps de titrisation qui étaient comptabilisés dans le résultat net selon les PCGR du Canada ont été renversés selon les IFRS étant donné que les flux de trésorerie liés à ces swaps sont comptabilisés selon les IFRS dans les revenus d'intérêt sur les prêts hypothécaires titrisés et les actifs de remplacement et dans les frais d'intérêt sur les passifs de titrisation.

² Ces valeurs étaient désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon les PCGR du Canada pour contrebalancer les modifications de la juste valeur des swaps de titrisation. Comme les swaps de titrisation ne sont plus comptabilisés selon les IFRS, la désignation de ces valeurs a été modifiée.

Les ajustements apportés aux bilans et aux états des résultats consolidés se présentent comme suit :

Principaux postes touchés – Bilan

	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
ACTIF			
Augmentation des prêts hypothécaires résidentiels	3 394 017 \$	3 299 905 \$	2 715 535 \$
Actifs de remplacement			
Augmentation de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	-	193	1 907
Augmentation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 030	2 773	3 833
Augmentation des valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance	885 822	830 964	559 457
Augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	401 564	227 573	190 800
	1 296 416	1 061 503	755 997
Diminution des dérivés	(443)	(866)	(4 544)
Diminution des autres actifs (droits conservés et autres)	(98 273)	(90 395)	(74 688)
Augmentation de l'actif total	4 591 717 \$	4 270 147 \$	3 392 300 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Diminution des dépôts personnels	(332) \$	(72 514) \$	(42 313) \$
Diminution des dépôts d'entreprises, banques et autres	(50 978)	-	-
Augmentation de la dette liée aux activités de titrisation	4 760 847	4 442 256	3 486 634
Diminution des dérivés	(116 506)	(77 731)	(84 043)
Augmentation (diminution) des autres passifs	(4 084)	(27 170)	8 237
Augmentation du passif total	4 588 947	4 264 841	3 368 515
Augmentation des capitaux propres			
Diminution des résultats non distribués	(14 543)	(11 199)	(1 543)
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global	17 313	16 505	25 328
	2 770	5 306	23 785
Augmentation du passif et des capitaux propres	4 591 717 \$	4 270 147 \$	3 392 300 \$

Principaux postes touchés – État du résultat

	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2011	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2011
Augmentation du revenu d'intérêt		
Augmentation du revenu d'intérêt attribuable à la comptabilisation des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et des actifs de remplacement	42 623 \$	120 209 \$
Diminution des autres revenus d'intérêt, incluant les dérivés	(1 932)	(5 056)
	40 691	115 153
Augmentation des frais d'intérêt		
Augmentation des frais d'intérêt en raison de la comptabilisation de la dette liée aux activités de titrisation	36 333	102 191
Augmentation du revenu net d'intérêt	4 358	12 962
Diminution des autres revenus		
Renversement des profits sur la vente et des autres revenus liés aux activités de titrisation	(10 201)	(26 655)
Autres	178	273
	(10 023)	(26 382)
Augmentation des frais autres que d'intérêt	37	119
Diminution des impôts sur le résultat	(1 636)	(3 882)
Diminution du résultat net	(4 066) \$	(9 657) \$

b) Comptabilité de couverture

Selon les PCGR du Canada, la Banque a utilisé la méthode abrégée et la méthode des flux de trésorerie variables pour évaluer l'inefficacité de certaines relations de couverture. Comme ces méthodes ne peuvent plus être utilisées selon les IFRS, la Banque a élaboré des méthodes quantitatives alternatives admissibles. Les autres relations de couverture pour lesquelles les méthodes admissibles selon les IFRS étaient déjà utilisées n'ont pas été modifiées et ne nécessitaient aucun ajustement à la date de transition.

5. Adoption des IFRS [suite]

Par ailleurs, la Banque a examiné et modifié certaines relations de couverture désignées selon les PCGR du Canada, en raison des changements apportés à la comptabilisation des opérations de titrisation, comme il est mentionné plus haut. L'incidence de ces changements est prise en compte dans les ajustements de titrisation.

c) Avantages du personnel

Écarts actuariels

Selon les PCGR du Canada, les écarts actuariels ont été amortis par imputation au résultat au moyen de la méthode du corridor sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés (DMERCAE). À la date de transition, la Banque a choisi d'utiliser l'exemption à l'application rétrospective autorisée par l'IFRS 1 et a comptabilisé les pertes actuarielles cumulées dans les résultats non distribués. Selon les IFRS, la Banque a choisi d'amortir les écarts actuariels additionnels comptabilisés après la date de transition au moyen de la méthode du corridor.

Coût des services passés dont les droits à prestation sont acquis

Selon les PCGR du Canada, les coûts des services passés des régimes à prestations déterminées dont les droits à prestations étaient acquis étaient amortis sur la DMERCAE à compter de la date à laquelle les droits étaient attribués. Selon les IFRS, les coûts des services passés des régimes à prestations définies dont les droits à prestations sont acquis doivent être comptabilisés immédiatement en résultat lorsque les droits sont attribués. À la date de transition, les coûts nets des services passés de la Banque dont les droits à prestations étaient pleinement acquis ont été comptabilisés dans les résultats non distribués.

Obligation transitoire

Selon les PCGR du Canada, une obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs était amortie sur la DMERCAE. Selon les IFRS, cette obligation transitoire ne peut pas être reportée et a été ajustée par imputation aux résultats non distribués.

Juste valeur des actifs des régimes

Selon les PCGR du Canada, le rendement prévu des actifs des régimes était comptabilisé en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché selon laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes étaient réparties sur une période de trois ans. Selon les IFRS, le rendement attendu des actifs des régimes est évalué d'après leur juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

En raison de ce qui précède, un montant de 128,8 millions \$ (94,5 millions \$ après impôts) au titre de l'ensemble des écarts actuariels nets cumulés non amortis, de l'obligation transitoire et des coûts des services passés a été imputé aux résultats non distribués selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010. Par conséquent, les autres actifs ont diminué de 102,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010 (diminution de respectivement 94,5 millions \$ et de 91,8 millions \$ au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011) et les autres passifs ont augmenté de 26,3 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011. L'amortissement des pertes actuarielles et des autres montants différés, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2011, qui a été comptabilisé antérieurement au poste Salaires et avantages du personnel, a été renversé.

Le tableau qui suit présente la nouvelle situation de capitalisation des régimes au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010.

	AU 31 OCTOBRE 2011		AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Juste valeur des actifs des régimes	426 900 \$	- \$	428 337 \$	- \$
Obligation au titre des prestations définies	447 404	35 196	413 218	34 463
Situation de capitalisation - excédent (déficit) des régimes	(20 504)	(35 196)	15 119	(34 463)
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	525	-	-	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	39 176	527	-	-
Actif (passif) au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	19 197 \$	(34 669) \$	15 119 \$	(34 463) \$
Actif au titre des prestations définies compris dans les autres actifs	26 897 \$	- \$	24 878 \$	- \$
Passif au titre des prestations définies compris dans les autres passifs	7 700 \$	34 669 \$	9 759 \$	34 463 \$

d) Provisions pour pertes sur prêts

Dans le cadre de la conversion aux IFRS, la Banque a amélioré sa méthode d'évaluation des provisions pour des groupes de prêts semblables (provisions collectives). Les provisions collectives sont établies d'après la cotation des risques des facilités de crédit et d'après des paramètres comme la probabilité de défaut connexe (fréquence des pertes) et la perte en cas de défaut (étendue des pertes) associées à chaque type de facilité. Les provisions collectives sont ajustées pour tenir compte des modifications apportées aux portefeuilles et aux politiques de crédit et sont constituées pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Ces estimations tiennent compte de la conjoncture économique et des conditions de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle. La nouvelle méthode repose davantage sur la situation actuelle des portefeuilles conformément aux exigences des IFRS. La Banque a déjà estimé les provisions collectives au 31 octobre 2011 en utilisant la méthode améliorée pour ses états financiers selon les PCGR du Canada.

Selon les IFRS comme selon les PCGR du Canada, les provisions pour pertes sur prêts doivent tenir compte de la valeur temps de l'argent. Selon les PCGR du Canada, la désactualisation de la valeur actualisée nette du montant déprécié du prêt attribuable au passage du temps était comptabilisée en réduction de la provision pour pertes sur prêts. Selon les IFRS, la désactualisation doit être comptabilisée à titre de revenus d'intérêt calculés au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les ajustements à la provision pour pertes sur prêts présentés dans le tableau qui suit reflètent les variations de la provision attribuables à la méthode améliorée qui se sont produites au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2011, ainsi que l'incidence du reclassement en revenu net d'intérêt et en frais autres que d'intérêt pour les périodes présentées.

	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2011	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2011
Augmentation du revenu net d'intérêt (désactualisation des prêts douteux)	1 130 \$	3 015 \$
Diminution (augmentation) des provisions pour pertes sur prêts	(6 640)	(3 081)
Diminution (augmentation) des autres frais autres que d'intérêt (provisions pour montants non utilisés)	(174)	226
	(5 684)	160
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	1 537	(136)
Augmentation (diminution) du résultat net	(4 147) \$	24 \$

En outre, la provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, présentée antérieurement avec la provision générale, a été reclassée dans les autres passifs. Cette provision s'établissait à 5,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, à 5,5 millions \$ au 31 juillet 2011 et à 5,6 millions \$ au 31 octobre 2011. Par suite de ce reclassement et des ajustements susmentionnés, les provisions cumulatives pour pertes sur prêts ont diminué de 6,6 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, de 6,5 millions \$ au 31 juillet 2011 et de 6,6 millions \$ au 31 octobre 2011.

e) Regroupement d'entreprises

La Banque a choisi le 1^{er} novembre 2000 comme date de retraitement des regroupements d'entreprises passés, ce qui a entraîné le retraitement du seul regroupement d'entreprises ayant eu lieu avant la transition. Cette acquisition visait 43 succursales acquises auprès d'une autre banque au Québec en date du 1^{er} novembre 2000. Selon les PCGR du Canada, pour les acquisitions réalisées en 2000 ou avant, les immobilisations incorporelles n'étaient pas obligatoirement comptabilisées séparément et l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs acquis était imputé au goodwill. Les PCGR du Canada n'exigeaient pas le retraitement de la répartition du prix d'acquisition. Selon les IFRS, les immobilisations incorporelles doivent être incluses dans la répartition du prix d'acquisition. De plus, les coûts d'acquisition doivent être passés en charges lorsqu'ils sont engagés et ne peuvent être incorporés dans le goodwill. L'ajustement a donné lieu principalement à la désignation d'immobilisations incorporelles spécifiques, qui ont été par la suite entièrement amorties avant la date de transition. Le montant des impôts différés et de la provision comptabilisé dans le prix d'acquisition a également été modifié.

Selon les PCGR du Canada, la Banque appliquait les modalités du chapitre 1581, *Regroupements d'entreprises*, selon lesquelles les coûts d'acquisition pouvaient être capitalisés. Selon les IFRS, les coûts d'acquisition des sociétés MRS engagés au cours du trimestre clos le 31 octobre 2011 (voir la note 15) d'un montant de 0,8 million \$, auparavant présentés dans les autres actifs, ont été passés en charges à l'état du résultat consolidé.

5. Adoption des IFRS [suite]

f) Consolidation de B2B Trust

Selon les PCGR du Canada, l'acquisition des participations des actionnaires sans contrôle de B2B Trust en juin 2004 a été comptabilisée à titre d'acquisition par étapes et a entraîné la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle liée aux relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et aux relations clients. Selon les IFRS, le rachat des participations des actionnaires sans contrôle est considéré comme une transaction portant sur des capitaux propres, étant donné que la Banque détenait déjà le contrôle de sa filiale avant le rachat. Par conséquent, selon les IFRS, l'excédent du prix d'acquisition sur la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé dans les résultats non distribués, plutôt qu'affecté aux relations contractuelles et aux immobilisations incorporelles liées aux relations clients, comme l'exigeaient les PCGR du Canada. Par conséquent, la dotation aux amortissements connexe de l'immobilisation incorporelle comptabilisée selon les PCGR du Canada a été éliminée selon les IFRS. Le retraitement du rachat des participations des actionnaires sans contrôle de B2B Trust a donné lieu à une diminution des relations contractuelles et des relations clients, dans les autres actifs, d'un montant de 10,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, de 9,5 millions \$ au 31 juillet 2011 et de 9,2 millions \$ au 31 octobre 2011.

g) Paiements fondés sur des actions

Selon les PCGR du Canada, dans le cas des droits à la plus-value des actions (DPVA) réglés en trésorerie, l'excédent du cours de l'action sur le prix d'exercice, revu sur une base continue, était comptabilisé dans les résultats au cours de la période d'acquisition des DPVA. Selon les IFRS, la Banque est tenue de comptabiliser comme une charge la juste valeur des DPVA au cours de la période d'acquisition des droits. La Banque évalue la juste valeur des DPVA au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, compte tenu des conditions d'attribution des DPVA. Cette différence a donné lieu à une hausse des autres passifs de 0,8 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 0,7 million \$ au 31 juillet 2011 et de 0,2 million \$ au 31 octobre 2011, et à des ajustements connexes dans les résultats non distribués et le résultat net.

h) Valeurs mobilières

Selon les PCGR du Canada, les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont évalués au coût. Selon les IFRS, ces instruments doivent être évalués à la juste valeur s'il est possible de les évaluer de façon fiable. En raison de cette réévaluation, les valeurs mobilières disponibles à la vente ont augmenté de 1,3 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 0,9 million \$ au 31 juillet 2011 et de néant au 31 octobre 2011, car elles ont été vendues dans leur intégralité, et le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 1,0 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 0,6 million \$ au 31 juillet 2011 et de néant au 31 octobre 2011.

Selon les PCGR du Canada, une perte de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente était comptabilisée s'il existait une indication objective de dépréciation et si cette dépréciation était considérée comme durable. Selon les IFRS, une perte de valeur de ces valeurs mobilières doit être comptabilisée dès qu'il existe une indication objective de dépréciation. Par conséquent, les profits latents et les pertes latentes sur certaines valeurs mobilières identifiées présentées dans le cumul des autres éléments du résultat global ont été ajustés. De plus, des ajustements connexes ont été apportés aux résultats non distribués et au résultat net.

i) Éventualités

Selon les PCGR du Canada et les IFRS, les provisions sont comptabilisées s'il est probable qu'une obligation actuelle existe à la fin de la période de présentation de l'information et si une estimation fiable de ces montants peut être faite. Toutefois, selon les IFRS, le seuil de probabilité est considéré comme étant légèrement moins élevé que celui selon les PCGR du Canada, et l'évaluation du passif peut différer s'il existe plusieurs résultats possibles découlant de la résolution des éventualités. Par conséquent, la Banque a passé en revue toutes les éventualités en cours à la date du bilan d'ouverture et a examiné la comptabilisation et l'évaluation de ses provisions, ce qui a donné lieu à une augmentation de 3,0 millions \$ des autres passifs au 1^{er} novembre 2010, au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011 et à des ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

j) Impôts sur le résultat

L'ajustement du total des capitaux propres à la date de transition tient compte essentiellement de l'ensemble des recouvrements d'impôt sur tous les ajustements relatifs à la transition des PCGR du Canada aux IFRS. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Banque au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010 s'établissaient comme suit.

	AU 31 OCTOBRE 2011			AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010		
	PCGR DU CANADA	AJUSTEMENTS	IFRS	PCGR DU CANADA	AJUSTEMENTS	IFRS
Actifs d'impôt différé						
Provisions cumulatives						
pour pertes sur prêts	21 900 \$	(81) \$	21 819 \$	22 068 \$	(263) \$	21 805 \$
Immobilisations corporelles	10 668	869	11 537	15 168	832	16 000
Provisions	7 282	143	7 425	4 804	124	4 928
Montant lié aux paiements fondés sur des actions	5 305	57	5 362	4 709	209	4 918
Report prospectif de pertes fiscales	3 222	-	3 222	-	-	-
Logiciels	-	-	-	11 551	-	11 551
Actif au titre des prestations définies - régimes de retraite	-	4 041	4 041	-	4 964	4 964
Autres différences temporelles	3 059	3 873	6 932	2 899	4 087	6 986
	51 436 \$	8 902 \$	60 338 \$	61 199 \$	9 953 \$	71 152 \$
Passifs d'impôt différé						
Actif au titre des prestations définies - régimes de retraite	27 410 \$	(27 410) \$	- \$	29 318 \$	(29 318) \$	- \$
Titrisation et valeurs mobilières	21 732	1 180	22 912	16 414	9 235	25 649
Charges différées	17 149	-	17 149	15 640	-	15 640
Dérivés	16 110	-	16 110	8 118	-	8 118
Logiciels	5 494	-	5 494	-	-	-
Autres différences temporelles	2 863	(1 988)	875	3 650	(2 357)	1 293
	90 758	(28 218)	62 540	73 140	(22 440)	50 700
Impôts sur le résultat différés, montant net	(39 322) \$	37 120 \$	(2 202) \$	(11 941) \$	32 393 \$	20 452 \$

Selon les PCGR du Canada, les changements apportés aux impôts sur le résultat au cours d'une période ultérieure étaient généralement imputés à l'état du résultat, peu importe le compte dans lequel la transaction sous-jacente a été comptabilisée initialement. Selon les IFRS, les impôts différés liés à des éléments qui ont été imputés aux capitaux propres des périodes précédentes sont directement imputés aux capitaux propres d'une manière cohérente avec la transaction sous-jacente.

k) Programmes de fidélisation des clients

Pour faire la promotion de ses cartes de crédit, la Banque octroie des points qui peuvent être échangés contre des biens ou des services. Selon les PCGR du Canada, le coût prévu de ces points a été comptabilisé à titre de passif et à titre de frais de marketing. Selon les IFRS, les points doivent être comptabilisés comme une composante séparément identifiable des opérations de vente pour lesquelles ils ont été attribués, sur la base de leur juste valeur estimée. Les montants connexes sont présentés dans les autres revenus, au poste Frais et commissions sur les prêts et les dépôts. Cet ajustement a donné lieu à une augmentation des autres passifs de 0,4 million \$ au 1^{er} novembre 2010 et de 0,5 million \$ au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011 et aux ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

l) Avantages dans les contrats de location simple

Selon les PCGR du Canada, les contrats de location simple renégociés avant la fin de la durée originale du bail étaient comptabilisés selon les modalités du contrat de location original jusqu'à la fin de la durée de celui-ci. Par conséquent, les avantages reçus en vue de renégocier le contrat de location étaient comptabilisés en réduction de la charge locative de manière linéaire sur la durée de la période de prolongation du contrat de location. Selon les IFRS, la Banque doit comptabiliser le profit cumulé des avantages sur la durée du contrat de location renégocié. Par conséquent, la Banque a réexaminé les périodes d'amortissement des avantages dans les contrats de location simple comptabilisés, ce qui a donné lieu à une réduction des autres passifs de 1,7 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 1,5 million \$ au 31 juillet 2011 et de 1,4 million \$ au 31 octobre 2011, et aux ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

5. Adoption des IFRS [suite]

m) Immobilisations corporelles et logiciels

Selon les PCGR du Canada, une partie du matériel et des logiciels étaient amortis au moyen de la méthode du solde dégressif et de la méthode linéaire. Selon les IFRS, la méthode d'amortissement utilisée doit être appliquée de façon uniforme à tous les types d'actifs. Afin d'harmoniser les méthodes d'amortissement, la Banque a décidé de ne plus amortir une partie du matériel et des logiciels au moyen de la méthode du solde dégressif, mais de l'amortir plutôt au moyen de la méthode linéaire, ce qui a donné lieu à une réduction cumulée des immobilisations corporelles et des logiciels d'un montant de 3,0 millions \$ au 1^{er} novembre 2010 et de 3,2 millions \$ au 31 juillet 2011 et au 31 octobre 2011, et aux ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

n) Reclassement des honoraires de montage des prêts

Les honoraires de montage des prêts, qui étaient antérieurement présentés dans les autres actifs, ont été reclassés dans leurs comptes de prêts respectifs. Le montant de ce reclassement s'est établi à 94,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, à 100,1 millions \$ au 31 juillet 2011, et à 102,8 millions \$ au 31 octobre 2011.

o) Résultats non distribués

L'ajustement des résultats non distribués à la date de transition tient compte de l'incidence nette des ajustements susmentionnés, rendus nécessaires en raison du basculement des PCGR du Canada aux IFRS. Voir la rubrique 5.5.

p) Ajustements à l'état des flux de trésorerie consolidé

La transition des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie réels. La présentation de certains flux de trésorerie dans les activités de financement et d'investissement selon les PCGR du Canada, principalement ceux liés aux activités de titrisation de la Banque, ainsi que les variations de prêts et de dépôts ont été reclassés dans les activités d'exploitation selon les IFRS.

6. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés en résultat

Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Profits nets réalisés	745 \$	1 789 \$	1 114 \$	3 005 \$	4 025 \$
Réductions de valeur comptabilisées en résultat	(287)	(572)	(300)	(890)	(369)
	458 \$	1 217 \$	814 \$	2 115 \$	3 656 \$

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

AU 31 JUILLET 2012				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	952 209 \$	10 372 \$	23 \$	962 558 \$
par des provinces	248 892	2 542	1	251 433
Autres titres d'emprunt	584 556	6 704	107	591 153
Titres adossés à des actifs	27 533	1 537	17	29 053
Actions privilégiées	65 703	1 381	704	66 380
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	52 029	5 192	1 519	55 702
	1 930 922 \$	27 728 \$	2 371 \$	1 956 279 \$

AU 31 OCTOBRE 2011				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 223 334 \$	26 066 \$	- \$	1 249 400 \$
par des provinces	410 861	4 286	29	415 118
Autres titres d'emprunt	303 797	7 396	560	310 633
Titres adossés à des actifs	23 292	1 765	3	25 054
Actions privilégiées	57 142	1 172	1 385	56 929
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	48 595	4 596	2 250	50 941
	2 067 021 \$	45 281 \$	4 227 \$	2 108 075 \$

AU 31 JUILLET 2011				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 252 238 \$	25 676 \$	- \$	1 277 914 \$
par des provinces	355 559	4 095	-	359 654
Autres titres d'emprunt	259 658	7 254	10	266 902
Titres adossés à des actifs	25 464	1 950	-	27 414
Actions privilégiées	61 936	2 325	97	64 164
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	43 662	4 626	1 512	46 776
	1 998 517 \$	45 926 \$	1 619 \$	2 042 824 \$

AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 429 664 \$	36 866 \$	24 \$	1 466 506 \$
par des provinces	407 449	4 498	-	411 947
Autres titres d'emprunt	132 595	6 996	163	139 428
Titres adossés à des actifs	24 694	1 278	53	25 919
Actions privilégiées	56 776	2 232	52	58 956
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	30 932	5 558	385	36 105
	2 082 110 \$	57 428 \$	677 \$	2 138 861 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

La direction a choisi de désigner certaines valeurs mobilières comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui, autrement, aurait résulté du fait que les profits et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés différemment. Aucun montant lié à ces valeurs n'a été comptabilisé dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers pour le trimestre clos le 31 juillet 2012 (néant pour les trimestres clos le 30 avril 2012 et le 31 juillet 2011) et pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012 (pertes de 2,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2011).

6. Valeurs mobilières [suite]

Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance. Voir la note 8 pour de l'information additionnelle sur ces valeurs mobilières.

	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
Valeurs mobilières émises				
ou garanties par le Canada ^[1]	917 616 \$	872 523 \$	817 625 \$	546 144 \$
Papier commercial adossé à des actifs	61 554	13 299	13 339	13 313
	979 170 \$	885 822 \$	830 964 \$	559 457 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et les bons du Trésor.

7. Prêts¹

Prêts et prêts douteux

	AU 31 JUILLET 2012				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	6 081 592 \$	17 774 \$	- \$	34 506 \$	34 506 \$
Hypothécaires résidentiels	12 554 098	18 853	-	1 743	1 743
Hypothécaires commerciaux	2 473 833	61 418	28 914	17 630	46 544
Commerciaux et autres ^[1]	2 326 144	58 348	33 138	16 708	49 846
	23 435 667 \$	156 393 \$	62 052 \$	70 587 \$	132 639 \$

	AU 31 OCTOBRE 2011				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	5 774 207 \$	14 395 \$	- \$	30 216 \$	30 216 \$
Hypothécaires résidentiels	11 869 412	17 053	-	1 424	1 424
Hypothécaires commerciaux	2 363 808	62 541	22 129	22 183	44 312
Commerciaux et autres ^[1]	2 080 117	69 736	47 321	19 877	67 198
	22 087 544 \$	163 725 \$	69 450 \$	73 700 \$	143 150 \$

	AU 31 JUILLET 2011				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	5 732 870 \$	15 369 \$	- \$	29 400 \$	29 400 \$
Hypothécaires résidentiels	11 578 930	16 517	-	2 758	2 758
Hypothécaires commerciaux	2 302 562	68 160	20 401	21 950	42 351
Commerciaux et autres ^[1]	2 061 877	71 646	47 588	19 056	66 644
	21 676 239 \$	171 692 \$	67 989 \$	73 164 \$	141 153 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

¹ Les prêts hypothécaires à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels ont été reclassés au bilan dans les prêts hypothécaires commerciaux afin de mieux refléter leur nature. Le montant de ce reclassement s'établissait à 550,5 millions \$ au 31 octobre 2011, 561,0 millions \$ au 31 juillet 2011 et à 527,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010. Des reclassements correspondants des provisions pour pertes sur prêts ainsi que des prêts douteux et des provisions cumulatives ont été effectués.

AU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	5 636 203 \$	16 397 \$	- \$	31 547 \$	31 547 \$
Hypothécaires résidentiels	10 859 647	20 914	-	3 498	3 498
Hypothécaires commerciaux	2 166 375	52 706	13 750	15 830	29 580
Commerciaux et autres ^[1]	1 856 640	98 106	44 391	22 551	66 942
	20 518 865 \$	188 123 \$	58 141 \$	73 426 \$	131 567 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]		
Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts				
Solde au début de la période	22 129 \$	47 321 \$	69 450 \$	58 141 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	7 691	4 642	12 333	18 909
Radiations	(27)	(18 695)	(18 722)	(8 132)
Recouvrements	-	79	79	14
Intérêts courus sur les prêts douteux	(879)	(209)	(1 088)	(943)
Solde à la fin de la période	28 914 \$	33 138 \$	62 052 \$	67 989 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES					
	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]		
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts						
Solde au début de la période	30 216 \$	1 424 \$	22 183 \$	19 877 \$	73 700 \$	73 426 \$
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts découlant de l'acquisition d'une filiale (voir la note 15)	2 829	374	-	-	3 203	-
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	17 760	2 038	(4 235)	(2 896)	12 667	19 172
Radiations	(17 983)	(1 303)	-	(81)	(19 367)	(20 198)
Recouvrements	2 050	(591)	-	4	1 463	2 836
Intérêts courus sur les prêts douteux	(366)	(199)	(318)	(196)	(1 079)	(2 072)
Solde à la fin de la période	34 506 \$	1 743 \$	17 630 \$	16 708 \$	70 587 \$	73 164 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 6,1 millions \$ au 31 juillet 2012, à 5,6 millions \$ au 31 octobre 2011, à 5,5 millions \$ au 31 juillet 2011 et à 5,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2010.

7. Prêts [suite]

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JUILLET 2012			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	79 937 \$	24 712 \$	5 766 \$	110 415 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	259 780	38 910	25 055	323 745
	339 717 \$	63 622 \$	30 821 \$	434 160 \$

	AU 31 OCTOBRE 2011			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	98 641 \$	37 630 \$	5 188 \$	141 459 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	257 008	35 773	26 297	319 078
	355 649 \$	73 403 \$	31 485 \$	460 537 \$

	AU 31 JUILLET 2011			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	98 428 \$	25 325 \$	5 667 \$	129 420 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	296 542	36 574	27 692	360 808
	394 970 \$	61 899 \$	33 359 \$	490 228 \$

	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	103 203 \$	26 478 \$	7 160 \$	136 841 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	277 957	32 053	32 820	342 830
	381 160 \$	58 531 \$	39 980 \$	479 671 \$

Vente de prêts hypothécaires commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2012, la Banque a vendu des prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 77,0 millions \$ et a comptabilisé un profit de 3,1 millions \$ dans les autres revenus.

8. Titrisation de prêts

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Comme la Banque conserve en fin du compte certains risques de remboursement anticipé, des risques de taux d'intérêt et des risques de crédit (uniquement pour les prêts vendus à des conduits à vendeurs multiples) liés aux prêts hypothécaires transférés, ces derniers ne sont pas décomptabilisés et le produit de la titrisation est comptabilisé à titre de passif de titrisation.

Programme des Obligations hypothécaires du Canada

Dans le cadre du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TH) créés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), la Banque émet des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels qui sont garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour se prémunir contre le risque de défaut des emprunteurs (les TH LNH). Par la suite, la Banque vend ces TH LNH à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), fiducie d'affectation spéciale mise sur pied par la SCHL, qui finance les achats en émettant des OHC garanties par la SCHL.

Les TH LNH sont des actifs avec amortissement qui versent des intérêts et du capital sur une base mensuelle. Pour leur part, les OHC offrent aux investisseurs des obligations à coupon d'intérêt à taux fixe qui prévoient des paiements d'intérêt semestriels et le remboursement du capital à une date d'échéance précise. Pour pallier l'écart au niveau des flux de trésorerie, la FCH conclut des contrats-cadres de swaps avec les institutions financières autorisées (les contreparties des

swaps). En vertu des swaps, les contreparties des swaps reçoivent des flux d'intérêt mensuels provenant des TH LNH d'origine et des actifs de remplacement (voir ci-après), et en compensation, elles versent à la FCH les paiements d'intérêt réguliers nécessaires devant être distribués aux investisseurs selon les modalités des OHC. En outre, en vertu des contrats de swap, il incombe aux contreparties des swaps de réinvestir les flux de capital mensuels provenant des TH LNH pour le compte de la FCH. Les contreparties des swaps ne peuvent réinvestir que dans des titres adossés à des créances hypothécaires notés AAA et dans des actifs admissibles garantis par le Canada (les actifs de remplacement). Parallèlement, ces contreparties des swaps concluent des contrats de swap similaires avec la Banque.

Ainsi, à la date de règlement du coupon du swap, la Banque verse ou reçoit la différence entre le montant provenant des TH LNH d'origine, de même que des actifs de remplacement, et le montant à payer aux investisseurs en vertu des modalités des OHC. Étant donné que les flux de trésorerie sous-jacents associés aux swaps de taux d'intérêt sont représentés en comptabilisant au bilan les actifs sous-jacents et les passifs de titrisation connexes, ces swaps de taux d'intérêt ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé et les variations de la juste valeur ne sont pas comptabilisées à l'état du résultat consolidé. Les flux de trésorerie sous-jacents des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement comme il a déjà été mentionné. Au 31 juillet 2012, le montant nominal de ces swaps s'établissait à 5,1 milliards \$, comparativement à 4,7 milliards \$ au 31 octobre 2011, à 4,4 milliards \$ au 31 juillet 2011 et à 3,3 milliards \$ au 1^{er} novembre 2010.

Actifs liés aux activités de titrisation

Étant donné que les opérations de titrisation ci-dessus ne respectent pas les critères de décomptabilisation, les prêts hypothécaires titrisés demeurent au bilan à titre de prêts hypothécaires résidentiels. Toutefois, comme les droits, titres et intérêts de la Banque à l'égard des prêts hypothécaires cédés sont légalement transférés à la FCH, ils sont considérés comme des actifs donnés en garantie. Si la Banque n'effectue pas en temps opportun le paiement en vertu de la garantie des TH LNH, la SCHL peut se prévaloir de la cession à la SHCL des prêts hypothécaires compris dans les groupes de prêts hypothécaires auxquels sont adossées les valeurs mobilières émises. Un revenu d'intérêt est tiré de ces prêts comme c'est le cas pour les autres prêts hypothécaires de la Banque. En outre, les actifs de remplacement sont également comptabilisés au bilan et sont aussi considérés comme des actifs donnés en garantie. Un revenu d'intérêt est tiré de ces valeurs mobilières comme c'est le cas pour d'autres valeurs mobilières similaires. Les porteurs des OHC et la SCHL n'ont aucun recours quant aux autres actifs de la Banque dans l'éventualité d'un défaut de paiement des débiteurs à l'échéance.

Dette liée aux activités de titrisation

Étant donné que ces opérations de titrisation ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation, le produit reçu est comptabilisé à titre de dette liée aux transactions sur les OHC au bilan consolidé de la Banque. Les intérêts courus sur la dette liée aux transactions sur les OHC sont fondés sur le coupon des OHC associé aux séries auxquelles la Banque a participé et sont classés dans les autres passifs à titre d'intérêts courus à payer.

Conduits à vendeurs multiples

Dans le cadre des transactions effectuées au moyen de conduits à vendeurs multiples, la Banque a vendu des prêts hypothécaires à des fiducies établies exclusivement pour les activités de titrisation. Ces fiducies financent ces achats principalement par l'émission de papier commercial adossé à des actifs. Le financement a diminué à mesure que les prêts hypothécaires ont été remboursés.

Actifs liés aux activités de titrisation

Étant donné que la Banque offrait des rehaussements de crédit pour ces transactions, ces dernières ne respectaient pas les critères de décomptabilisation. Les prêts hypothécaires titrisés sont donc demeurés au bilan à titre de prêts hypothécaires résidentiels. Toutefois, comme les droits, titres et intérêts de la Banque à l'égard des prêts hypothécaires cédés ont été légalement transférés aux fiducies, ils étaient ont été considérés comme des actifs donnés en garantie. Ces prêts généraient un revenu d'intérêt comme c'est le cas pour les autres prêts hypothécaires de la Banque. Les fiducies n'avaient aucun recours quant aux autres actifs de la Banque dans l'éventualité d'un défaut de paiement des débiteurs à l'échéance.

Dette liée aux activités de titrisation

Étant donné que ces opérations de titrisation ne satisfaisaient pas aux critères de décomptabilisation, le produit reçu a été comptabilisé à titre de dette liée aux conduits à vendeurs multiples au bilan consolidé. Les intérêts courus sur la dette liée aux transactions avec les conduits à vendeurs multiples étaient principalement fondés sur le papier commercial émis par les fiducies pour financer les acquisitions et ont été classés dans les autres passifs à titre d'intérêts courus à payer.

8. Titrisation de prêts [suite]

Actifs financiers et passifs financiers connexes ne respectant pas les critères de décomptabilisation

Le tableau suivant présente la valeur comptable, la durée et la juste valeur des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

AU 31 JUILLET 2012				
	MOINS DE 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	TOTAL VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Prêts hypothécaires résidentiels	1 334 701 \$	2 302 523 \$	3 637 224 \$	3 684 416 \$
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 584	-	3 584	3 584
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	370 460	-	370 460	370 460
Autres valeurs mobilières	827 502	151 668	979 170	980 439
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	1 458 636 \$	3 650 379 \$	5 109 015 \$	5 232 824 \$

AU 31 OCTOBRE 2011				
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR		
Prêts hypothécaires résidentiels	3 394 017 \$	3 445 016 \$		
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	9 030	9 030		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	401 564	401 564		
Autres valeurs mobilières	885 822	890 582		
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	4 760 847 \$	4 904 049 \$		

AU 31 JUILLET 2011				
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR		
Prêts hypothécaires résidentiels	3 299 906 \$	3 335 422 \$		
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	2 967	2 967		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	227 573	227 573		
Autres valeurs mobilières	830 964	834 929		
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	4 442 256 \$	4 579 831 \$		

AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010				
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR		
Prêts hypothécaires résidentiels	2 715 535 \$	2 775 073 \$		
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5 740	5 740		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	190 800	190 800		
Autres valeurs mobilières	559 457	563 725		
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	3 486 634 \$	3 643 358 \$		

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés à de nouvelles émissions sous le programme des OHC	163 695 \$	303 814 \$	399 994 \$	518 288 \$	1 101 242 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement sous le programme des OHC	161 755 \$	230 715 \$	-	621 019 \$	136 076 \$

Le tableau qui suit présente la valeur comptable de la dette liée aux activités de titrisation.

ÉCHÉANCE	TAUX	VALEUR NOMINALE	AU 31 JUILLET	AU 31 OCTOBRE	AU 31 JUILLET	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE
			2012	2011	2011	2010
Dette liée aux opérations relatives aux OHC						
Mars 2011	4,08 %	51 439 \$	- \$	- \$	- \$	51 410 \$
Juin 2012	4,83	51 712	-	51 680	51 668	51 633
Juin 2012	4,03	66 542	-	66 489	66 469	66 410
Décembre 2012	4,58	802 641	802 693	802 987	803 072	803 321
Juin 2013	3,98	249 118	248 853	248 640	248 570	248 366
Juin 2013	3,63	407 499	407 078	406 738	406 626	406 299
Septembre 2013	3,58	155 944	155 793	155 699	155 668	155 577
Décembre 2013	2,73	301 554	301 041	300 772	300 683	300 422
Mars 2014	2,25	169 231	168 912	168 770	168 723	168 584
Juin 2014	3,18	190 541	190 222	190 101	190 061	189 944
Juillet 2014	3,20	62 796	62 739	62 718	62 712	62 691
Septembre 2014	2,79	231 046	230 464	230 268	230 203	230 013
Décembre 2014	2,80	50 639	50 501	50 459	50 446	50 405
Mars 2015	2,98	150 264	149 919	149 827	149 796	149 706
Juin 2015	3,20	325 637	324 661	324 423	324 345	324 115
Décembre 2015	2,49	55 755	55 529	55 482	55 466	55 421
Décembre 2015	2,78	351 028	349 580	349 278	349 179	-
Juin 2016	2,80	351 108	349 806	349 572	349 494	-
Juin 2016	2,81	395 984	397 750	398 074	398 181	-
Décembre 2016	1,89	315 014	313 672	313 458	-	-
Décembre 2016	1,88	50 152	50 494	-	-	-
Juin 2017	2,10	303 903	302 600	-	-	-
Juin 2017	2,11 %	160 948 \$	162 934	-	-	-
			5 075 241	4 675 435	4 361 362	3 314 317
Ajustement net de la juste valeur ^[1]			33 774	43 902	17 321	-
			5 109 015	4 719 337	4 378 683	3 314 317
Dette liée aux conduits à vendeurs multiples						
Jusqu'en juin 2012	2,07 % ^[2]		-	41 510	63 573	172 317
			5 109 015 \$	4 760 847 \$	4 442 256 \$	3 486 634 \$

[1] La valeur comptable de la dette liée aux activités de titrisation reflète l'incidence des couvertures de taux d'intérêt dans une relation de couverture efficace.

[2] Le taux d'intérêt sur la dette liée aux conduits à vendeurs multiples était fondé sur le coût de financement des conduits et correspondait au taux du papier commercial adossé à des actifs, majoré des frais de programme connexes.

9. Capital-actions

Actions ordinaires

La variation et le nombre d'actions ordinaires en circulation de même que les montants connexes se présentent comme suit.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2012		31 JUILLET 2011	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	23 925 037	259 492 \$	23 920 962	259 363 \$
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	-	-	4 075	129
Émission d'actions ordinaires	1 325 100	63 009	-	-
Frais d'émission, après impôts sur le résultat		(2 066)		-
Total des actions ordinaires	25 250 137	320 435 \$	23 925 037	259 492 \$

Le 2 février 2012, la Banque a clôturé l'émission de 1 325 100 actions ordinaires, pour un produit net de 60,9 millions \$.

9. Capital-actions [suite]

Reçus de souscription

Le 12 juin 2012, la Banque a émis un placement privé de 2 867 383 reçus de souscription au prix de 41,85 \$ par reçu. Le produit du placement a été entiercé jusqu'à la clôture de l'acquisition de la Fiducie AGF (voir la note 16). Dès la conclusion de l'acquisition le 1^{er} août 2012, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés, sur la base de un pour un, contre des actions ordinaires de la Banque.

Actions privilégiées

Le nombre d'actions privilégiées en circulation et leurs montants étaient comme suit.

Émises et en circulation au 1^{er} novembre 2010, au 31 juillet 2011, au 31 octobre 2011 et au 31 juillet 2012

	NOMBRE D'ACTIONNAIRES	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 9	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$

Le 17 novembre 2010, la Banque a renoncé irrévocablement à son droit de conversion de ses actions privilégiées de catégorie A en actions ordinaires.

Dividendes déclarés

Le 22 août 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2012.

Au cours de sa réunion tenue le 31 août 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,47 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} novembre 2012 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2012.

Gestion des fonds propres

Les fonds propres doivent respecter des exigences réglementaires minimales, telles qu'elles sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), et des règles internes de suffisance des fonds propres.

Les exigences réglementaires énoncées dans les lignes directrices du BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de fonds propres de catégorie 1 d'au moins 7 % et un ratio total des fonds propres d'au moins 10 %. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et a choisi d'utiliser la méthode standard pour prendre en compte le risque opérationnel. En outre, les banques canadiennes doivent faire en sorte que leur ratio actifs/fonds propres, qui est calculé en divisant le montant brut de l'actif ajusté par le total des fonds propres, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque a satisfait à ces exigences tout au long des périodes de neuf mois closes le 31 juillet 2012 et le 31 juillet 2011. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE ⁽¹⁾ 2011	AU 31 JUILLET ⁽¹⁾ 2011
Fonds propres de catégorie 1			
Actions ordinaires	320 435 \$	259 492 \$	259 492 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	227	227	227
Résultats non distribués	734 339	818 207	802 795
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	210 000	210 000	210 000
Goodwill	(64 077)	(53 790)	(53 790)
Déductions relatives à la titrisation et autres	(21 843)	(16 911)	(20 002)
	1 179 081	1 217 225	1 198 722
Ajustement au titre de la transition à la base d'évaluation selon les IFRS	54 386	-	-
Total - fonds propres de catégorie 1	1 233 467	1 217 225	1 198 722
Fonds propres de catégorie 2			
Dette subordonnée	243 869	242 512	242 072
Provisions cumulatives collectives	76 688	73 602	71 174
Déductions relatives à la titrisation et autres	(18 943)	(16 499)	(17 747)
Total - fonds propres de catégorie 2	301 614	299 615	295 499
Total - fonds propres réglementaires	1 535 081 \$	1 516 840 \$	1 494 221 \$

[1] Les montants sont présentés selon les anciens PCGR du Canada comme déposés auprès du BSIF.

La Banque a choisi d'étaler l'incidence de la conversion aux IFRS dans les résultats non distribués.

10. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée au cours des neuf premiers mois de 2012. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions				
En cours à la fin de la période	50 000	50 000	50 000	54 075
Exercibles à la fin de la période	50 000	50 000	50 000	41 575

Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre de 2012, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,8 million \$ ont été converties en 41 422 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 25 703 unités d'actions restreintes supplémentaires dont les droits seront acquis en décembre 2014. Au cours du deuxième trimestre de 2012, la Banque a attribué 750 unités d'actions restreintes évaluées à 45,42 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2014. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Banque a attribué 1 551 unités d'actions restreintes évaluées à 42,20 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2014.

Au cours du premier trimestre de 2012, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 0,9 million \$ ont été converties en 20 952 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours des deuxième et troisième trimestres de 2012.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre de 2012, en vertu du régime d'unités d'actions de performance révisé, la Banque a attribué 85 268 unités d'actions de performance évaluées à 43,84 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis après trois ans et si certains objectifs financiers sont atteints. Il n'y a pas eu de nouvelle attribution au cours des deuxième et troisième trimestres de 2012.

10. Paiements fondés sur des actions [suite]

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET	30 AVRIL	31 JUILLET	31 JUILLET	31 JUILLET
	2012	2012	2011	2012	2011
Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions	4 050 \$	(513) \$	(3 924) \$	4 289 \$	1 827 \$
Effet des opérations de couverture	(3 074)	1 493	5 678	(1 978)	708
	976 \$	980 \$	1 754 \$	2 311 \$	2 535 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 31 juillet 2012 était de 20,9 millions \$ (19,1 millions \$ au 31 octobre 2011, 16,9 millions \$ au 31 juillet 2011 et 17,4 millions \$ au 1^{er} novembre 2010).

11. Avantages postérieurs à l'emploi

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET	30 AVRIL	31 JUILLET	31 JUILLET	31 JUILLET
	2012	2012	2011	2012	2011
Charge liée aux régimes de retraite à prestations définies	2 071 \$	2 013 \$	1 402 \$	5 452 \$	3 919 \$
Charge liée aux régimes de retraite à cotisations définies	1 571	1 519	1 315	4 460	3 786
Charge liée aux autres régimes	402	395	404	1 199	1 199
	4 044 \$	3 927 \$	3 121 \$	11 111 \$	8 904 \$

12. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES								
	31 JUILLET 2012			30 AVRIL 2012			31 JUILLET 2011		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(3 630) \$	916 \$	(2 714) \$	(5 190) \$	1 439 \$	(3 751) \$	1 374 \$	(653) \$	721 \$
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(458)	124	(334)	(1 217)	329	(888)	(1 113)	310	(803)
	(4 088)	1 040	(3 048)	(6 407)	1 768	(4 639)	261	(343)	(82)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	18 924	(5 150)	13 774	(32 885)	8 905	(23 980)	26 638	(7 618)	19 020
Autres éléments du résultat global	14 836 \$	(4 110) \$	10 726 \$	(39 292) \$	10 673 \$	(28 619) \$	26 899 \$	(7 961) \$	18 938 \$

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES					
	31 JUILLET 2012			31 JUILLET 2011		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(10 858) \$	2 910 \$	(7 948) \$	(8 921) \$	1 086 \$	(7 835) \$
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 115)	572	(1 543)	(4 024)	1 596	(2 428)
	(12 973)	3 482	(9 491)	(12 945)	2 682	(10 263)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(24 281)	6 511	(17 770)	3 628	(1 077)	2 551
Autres éléments du résultat global	(37 254) \$	9 993 \$	(27 261) \$	(9 317) \$	1 605 \$	(7 712) \$

13. Information additionnelle sur les instruments financiers

Dérivés

Le tableau suivant présente la juste valeur des contrats dérivés désignés comme instruments de couverture.

	AU 31 JUILLET 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JUILLET 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
Couverture de flux de trésorerie	18 110 \$	33 312 \$	14 617 \$	16 464 \$
Couverture de juste valeur	34 402	41 068	17 538	17 506
	52 512 \$	74 380 \$	32 155 \$	33 970 \$

Tranches inefficaces des relations de couverture

Le tableau suivant présente les tranches inefficaces des relations de couverture comptabilisées dans l'état du résultat consolidé :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JUILLET 2011	31 JUILLET 2012	31 JUILLET 2011
Couverture de flux de trésorerie	(201) \$	513 \$	(85) \$	462 \$	669 \$
Couverture de juste valeur	(383)	100	(77)	(647)	93
	(584) \$	613 \$	(162) \$	(185) \$	762 \$

Autres informations concernant les relations de couverture

Le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie sera transféré dans le résultat net au cours des 7 prochains exercices.

14. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Banque¹, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre une gamme complète produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'intermédiaire de son réseau de distribution direct comprenant les succursales, les réseaux électroniques, le centre d'appels et le réseau de banquiers mobiles. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie. De plus, il offre une vaste gamme de services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial offre du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et au Québec, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Un cinquième secteur, le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont menées dans des conditions de concurrence normale, les revenus et les coûts intersectoriels étant éliminés dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2012						
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITALS	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	80 163 \$	21 731 \$	32 119 \$	785 \$	(5 134) \$	129 664 \$
Autres revenus	34 662	8 327	8 408	12 471	301	64 169
Revenu total	114 825	30 058	40 527	13 256	(4 833)	193 833
Provisions pour pertes sur prêts	6 474	436	590	-	-	7 500
Frais autres que d'intérêt	91 107	7 756	22 913	11 668	8 354	141 798
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	-	-	7 157	-	-	7 157
Résultat avant impôts sur le résultat	17 244	21 866	9 867	1 588	(13 187)	37 378
Impôts sur le résultat (recouvrement)	3 709	5 915	2 612	412	(5 268)	7 380
Résultat net	13 535 \$	15 951 \$	7 255 \$	1 176 \$	(7 919) \$	29 998 \$
Actif moyen ^[2]	13 733 835 \$	3 437 273 \$	6 177 975 \$	3 003 832 \$	4 768 131 \$	31 121 046 \$

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de Compagnie de Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

¹ B2B Trust s'est convertie en une banque à charte fédérale de l'Annexe I sous le nom de B2B Banque le 7 juillet 2012.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2012

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC.	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	76 096 \$	22 049 \$	30 689 \$	696 \$	(1 206) \$	128 324 \$
Autres revenus	33 422	10 451	9 116	15 569	1 788	70 346
Revenu total	109 518	32 500	39 805	16 265	582	198 670
Provisions pour pertes sur prêts	4 855	1 755	890	-	-	7 500
Frais autres que d'intérêt	91 268	7 484	24 483	12 530	7 996	143 761
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	-	-	3 350	-	-	3 350
Résultat avant impôts sur le résultat	13 395	23 261	11 082	3 735	(7 414)	44 059
Impôts sur le résultat (recouvrement)	2 737	6 292	2 953	956	(2 742)	10 196
Résultat net	10 658 \$	16 969 \$	8 129 \$	2 779 \$	(4 672) \$	33 863 \$
Actif moyen ^[2]	13 456 896 \$	3 481 673 \$	6 260 665 \$	2 724 581 \$	4 183 763 \$	30 107 578 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	83 137 \$	22 942 \$	30 072 \$	611 \$	(7 336) \$	129 426 \$
Autres revenus	32 699	8 837	2 110	11 240	1 521	56 407
Revenu total	115 836	31 779	32 182	11 851	(5 815)	185 833
Provisions pour pertes sur prêts	3 724	10 458	458	-	-	14 640
Frais autres que d'intérêt	92 352	7 555	16 545	11 035	6 409	133 896
Résultat avant impôts sur le résultat	19 760	13 766	15 179	816	(12 224)	37 297
Impôts sur le résultat (recouvrement)	5 015	3 940	4 300	130	(5 160)	8 225
Résultat net	14 745 \$	9 826 \$	10 879 \$	686 \$	(7 064) \$	29 072 \$
Actif moyen ^[2]	12 826 370 \$	3 124 897 \$	5 444 437 \$	2 760 206 \$	3 903 033 \$	28 058 943 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2012

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	234 984 \$	65 992 \$	93 772 \$	1 990 \$	(8 121) \$	388 617 \$
Autres revenus	99 887	26 784	25 667	42 186	3 106	197 630
Revenu total	334 871	92 776	119 439	44 176	(5 015)	586 247
Provisions pour pertes sur prêts	17 545	5 042	2 413	-	-	25 000
Frais autres que d'intérêt	273 635	22 996	70 818	36 358	22 112	425 919
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	-	-	13 167	-	-	13 167
Résultat avant impôts sur le résultat	43 691	64 738	33 041	7 818	(27 127)	122 161
Impôts sur le résultat	9 077	17 512	8 786	1 988	(10 025)	27 338
Résultat net	34 614 \$	47 226 \$	24 255 \$	5 830 \$	(17 102) \$	94 823 \$
Actif moyen ^[2]	13 498 199 \$	3 409 446 \$	6 148 626 \$	2 804 453 \$	4 452 088 \$	30 312 812 \$

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de Compagnie de Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

14. Information sectorielle [suite]

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	241 466 \$	68 551 \$	87 294 \$	2 053 \$	(21 270) \$	378 094 \$
Autres revenus	99 256	24 782	7 054	43 911	2 828	177 831
Revenu total	340 722	93 333	94 348	45 964	(18 442)	555 925
Provisions pour pertes sur prêts	17 978	18 695	1 408	-	-	38 081
Frais autres que d'intérêt	272 473	21 918	48 113	37 656	12 799	392 959
Résultat avant impôts sur le résultat	50 271	52 720	44 827	8 308	(31 241)	124 885
Impôts sur le résultat	10 974	15 091	12 703	2 168	(13 059)	27 877
Résultat net	39 297 \$	37 629 \$	32 124 \$	6 140 \$	(18 182) \$	97 008 \$
Actif moyen ^[2]	12 580 877 \$	3 058 186 \$	5 371 758 \$	2 555 802 \$	3 950 493 \$	27 517 116 \$

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

15. Regroupement d'entreprises

Acquisition des sociétés MRS¹

Le 16 novembre 2011, la Banque a acquis 100% des actions à droit de vote des sociétés MRS. Les sociétés MRS, qui faisaient auparavant partie de la Corporation financière Mackenzie, offrent des services de fiducie et d'administration à des sociétés de courtage, à des conseillers et à des investisseurs au Canada. La Banque a acquis les sociétés MRS afin de les regrouper avec B2B Banque dans le but d'offrir un meilleur éventail de produits et services destinés à la communauté des conseillers financiers canadiens, et de diversifier davantage ses sources de revenus.

Les états financiers comprennent les résultats des sociétés MRS pour la période de 259 jours à partir de la date de l'acquisition. Depuis la date de l'acquisition, les sociétés MRS ont contribué environ 29,8 millions \$ au revenu total et 6,3 millions \$ au résultat net de la Banque. Si la Banque avait conclu l'acquisition le 1^{er} novembre 2011, les sociétés MRS auraient contribué à hauteur d'environ 31,4 millions \$ au revenu total et de 6,5 millions \$ au résultat net de la Banque.

La juste valeur préliminaire des actifs et des passifs identifiables des sociétés MRS, au 16 novembre 2011, se présentait comme suit :

¹ Les sociétés MRS incluaient : M.R.S. inc., Compagnie de Fiducie M.R.S., Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc. et Corporation de Correspondants M.R.S.

	JUSTE VALEUR COMPTABILISÉE AU MOMENT DE L'ACQUISITION
ACTIF	
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	426 654 \$
Valeurs mobilières	145 567
Prêts	333 073
Immobilisations corporelles	262
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	23 028
Autres actifs	15 034
	943 618
PASSIF	
Dépôts	725 540
Autres passifs	34 238
Dettes subordonnées	20 000
	779 778
Total des actifs nets identifiables à la juste valeur	163 840
Goodwill découlant de l'acquisition	34 853
Contrepartie au titre de l'acquisition transférée	198 693 \$

La répartition du prix d'acquisition des sociétés MRS pourrait être peaufinée lorsque la Banque aura terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

La juste valeur des prêts au 16 novembre 2011 était estimée à 333,1 millions \$. La valeur brute des prêts s'élevait à 335,3 millions \$. Au 16 novembre 2011, la Banque prévoyait recouvrir essentiellement la totalité des montants, à l'exception de pertes sur prêts prévues d'environ 3,2 millions \$.

Le goodwill comptabilisé ci-dessus est attribué aux synergies attendues et aux autres avantages découlant du regroupement des actifs et des activités des sociétés MRS avec ceux de B2B Banque. Les sociétés MRS font partie du secteur isolable B2B Banque, et le goodwill associé à cette transaction a été attribué à ce secteur. Aucune tranche du goodwill comptabilisé ne devrait être déductible aux fins des impôts sur le résultat.

En raison du goodwill additionnel découlant de l'acquisition des sociétés MRS, le solde consolidé du goodwill de la Banque a augmenté, pour passer de 29,2 millions \$ au 31 octobre 2011 à 64,1 millions \$ au 31 juillet 2012.

La Banque et Placements Mackenzie ont également conclu une entente de distribution d'une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie. Selon l'entente, la Banque, en tant que distributeur principal, a commencé à distribuer une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie en janvier 2012. Les revenus tirés de la vente des fonds communs de placement Mackenzie sont comptabilisés dans les autres revenus.

16. Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF

Le 1^{er} août 2012, la Banque a conclu l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF), pour une contrepartie au comptant correspondant à la valeur comptable au moment de la clôture, soit environ 247,1 millions \$. L'entente prévoit également le versement d'une contrepartie conditionnelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit atteint certains critères. Fiducie AGF, qui faisait auparavant partie de la Société de Gestion AGF Limitée, offre des produits de prêt de détail et des produits de dépôt par l'intermédiaire de conseillers financiers, de courtiers et de courtiers en dépôts. La Fiducie AGF fera partie du secteur isolable B2B Banque.

Placement privé

Le 1^{er} août 2012, concurremment à la conclusion de l'acquisition de la Fiducie AGF, tous les reçus de souscription précédemment émis le 12 juin 2012 dans le cadre d'un placement privé ont été automatiquement échangés contre 2 867 383 actions ordinaires de la Banque pour un produit net de 115,0 millions \$.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Téléphone : (514) 284-4500,
poste 5996
Télécopieur : (514) 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :

Région de Montréal :
(514) 252-1846
Sans frais : 1 800 252-1846
Site Web :
www.banquelaurentienne.ca
Télex : 145069

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : 1 800 564-6253
(sans frais au Canada et
aux États Unis)
ou (514) 982-7555
(accès direct international)

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer avec
le secteur des Relations avec
les investisseurs situé au
siège social en téléphonant
au (514) 284-4500,
poste 7511.

Médias

Les journalistes peuvent
communiquer avec le secteur
des Affaires publiques et
communications situé au
siège social en téléphonant
au (514) 284-4500,
poste 7511.

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
(514) 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de
communiquer tout
changement d'adresse à
l'agent des transferts de la
Banque. Pour toute autre
demande ou question,
veuillez communiquer avec le
Secrétariat situé au siège
social ou téléphoner au
(514) 284-4500, poste 7545.

Inscription boursière et dates de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	SYMBOLE BOURSIER CODE CUSIP	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6LB	Premiers jours ouvrables de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	5195D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	5195D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin
			15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.